

Grâce à vos dons,
la Maison de la langue française se construit.
Mais il lui manque encore la moitié de son toit.

Envoyez vite votre chèque à
« Défense de la langue française, Un toit »,
20, rue Henri-Barbusse, 75005 PARIS.
Et n'oubliez pas que pour 100 € donnés
vous diminuez vos impôts de 66 € !

Si vous souhaitez que votre don reste anonyme, précisez-le.

Les pattes des chats

Notre président offre aux lecteurs de DLF cet extrait de son nouveau roman, Leporello, qui paraîtra au mois de février 2007, chez Plon (chapitre X, p. 107).

Je sentais au fond de moi cette espèce d'allégresse si particulière qu'ont les personnes ayant prédit certains événements fâcheux et qui ne comptent que sur elles-mêmes pour en borner les dégâts.

J'ai toujours eu l'intuition qu'une bonne fée, lorsque je suis né, a mis dans mon berceau tous les ingrédients qui composent ce bizarre précipité chimique qu'est la chance. Cela s'est manifesté toute ma vie tantôt d'une façon positive, me poussant à telle ou telle démarche bénéfique, tantôt de façon négative en m'empêchant de faire une bêtise ou de commettre une mauvaise action. La plus grande joie que la chance puisse apporter à un homme est le sentiment d'être aimé de la nature, que celle-ci au lieu de se montrer sous des traits revêches, s'éclaire d'un tendre sourire dès qu'elle nous aperçoit. On a la souplesse des chats qui retombent toujours sur leurs pattes.

Jean DUTOURD
de l'Académie française

Le point sur la langue française

Hommage à André Goosse

Un colloque de deux journées, le beau cadeau d'anniversaire ! C'est celui qu'a reçu le grammairien et linguiste André Goosse pour ses quatre-vingts ans. Intitulé « Le point sur la langue française », il s'est tenu à Bruxelles, au Palais des Académies, les 24 et 25 mars 2006, au cours de la semaine de la Langue française en fête.

Ses organisateurs le préparaient depuis longtemps et s'étaient promis que le volume d'actes comportant le texte de tous les exposés serait offert à André Goosse en fin de colloque.

Le comité scientifique et le comité organisateur avaient pour présidente Michèle Lenoble-Pinson, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis (Bruxelles), membre du Conseil international de la langue française (CILF, Paris), et pour secrétaire Christian Delcourt, de l'université de Liège, membre du CILF et directeur de la section « Langues et littératures modernes » de la *Revue belge de philologie et d'histoire*. Celle-ci assurait la publication des actes, avec Le Livre Timperman.

Linguistes, grammairiens, philologues, professeurs d'université, académiciens, collègues, collaborateurs d'André Goosse, les orateurs se soumettaient à

une contrainte : partir d'une des études de ce dernier ou y aboutir. Le choix ne manquait pas : points particuliers de grammaire, usage – bon ou moins bon –, régionalismes, ancien français, rectifications de l'orthographe, féminisation des noms de fonction, néologie... autant de domaines ouverts.

L'Académie royale de langue et de littérature françaises avait invité le colloque à se tenir dans sa grande salle des Marbres, s'associant ainsi à l'hommage rendu à celui qui fut son secrétaire perpétuel de 1996 à 2002 : André Goosse, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, continuateur du *Bon Usage* de Maurice Grevisse, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, président du Conseil international de la langue française, membre de diverses associations de langue et de littérature et auteur de nombreux ouvrages.

En cette matinée du 24 mars, le romancier et académicien Guy Vaes, directeur de l'Académie pour l'année 2006, souhaite la bienvenue aux participants et annonce l'ouverture des travaux. Jacques De Decker, secrétaire perpétuel, fait le portrait de son prédécesseur : « André Goosse ou le

monogame libertin », un savant et un sage, « *tout entier axé, branché, capté et captivé par le langage* ». Martine Garsou, directrice adjointe au ministère de la Culture française, établit le bilan de vingt années de politique de la langue en Communauté française. « Néologie et africanité », la communication de l'académicien Willy Bal (Université catholique de Louvain), révèle au public l'inventivité langagière africaine : *forêt cathédrale* (forêt vierge), *deuilleurs* (gens en deuil), *sapeur* (dandy, parce qu'il est « bien sapé »), *ambianceur* (qui organise une fête)... Lu par Janine Delcourt-Angélique, le texte de Bernard Cerquiglini, professeur à Baton Rouge, en Louisiane, examine de près trois œuvres d'auteurs qui se sont dressés contre « l'invasion lexicale » : Henri Estienne, Remy de Gourmont, Étiemble.

La deuxième séance groupe trois communications liées à l'orthographe et à la féminisation des noms de métier. Elles sont dues à Jacqueline Picoche (université de Picardie), Michèle Lenoble-Pinson et Charles Muller (université de Strasbourg, fondateur d'Orthotel – devenu Orthonet).

L'après-midi, on entend cinq exposés très différents mais tous liés au français de Belgique. Si cinq des orateurs viennent d'universités belges (Christian et Janine Delcourt, Béatrice Lamiroy, Louis Chalon, Jean-Marie Pierret), le sixième, Takeshi Matsumura, enseigne à celle de Tokyo.

Des questions d'étymologie, de lexique, de syntaxe, d'analyse grammaticale sont traitées par les conférenciers du samedi, professeurs d'universités françaises (Jean-Pierre Chambon, Danielle Leeman, Henriette Walter), belges (Marie-Guy Boutier, Pierre Swiggers, Anne-Rosine Delbart et Marc Wilmet, Jean René Klein), suédoise (Olof Eriksson). Retenons, très subjectivement, l'analyse de « La phrase chez Beckett » par A.-R. Delbart et l'examen de « *Je et tu* ou les sujets insoumis » par D. Leeman. Membres étrangers de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Gérald Antoine, de l'Institut, propose une « Nouvelle lecture de la *Défense et illustration de la langue françoise* » de Du Bellay, et David Gaatone, de l'université de Tel-Aviv, part « À la recherche des fondements de la grammaire » en se penchant sur « les fonctions grammaticales et *Le Bon Usage* ».

Le colloque se clôt comme il s'était ouvert : par des hommages plus personnels. Hubert Joly, secrétaire général du CILF, emmène l'assemblée en voyage dans une France riche en histoire, en personnages marquants et en lieux symboliques (« Comment peut-on être français ? »). France Bastia, présidente de l'Association des écrivains belges de langue française, relate souvenirs et anecdotes, évoque paroles et attitudes de celui qu'elle connaît si bien – puisqu'ils sont mari et femme – et lit ensuite sa nouvelle

intitulée *Elle et lui*, qui les met tous deux en scène.

Il revient à Alain Dierkens (Université libre de Bruxelles) de présenter « André Goosse et la *Revue belge de philologie et d'histoire* ». Le volume d'actes, signé par tous les auteurs, est remis au grammairien qui prend la

parole pour remercier, dire son émotion et sa joie, rappeler quelques souvenirs et retracer son parcours de chercheur, de chroniqueur de langue et de continuateur du *Bon Usage* dont la quatorzième édition paraîtra bientôt.

Claire Anne MAGNÈS

Le Point sur la langue française. Hommage à André Goosse, édité par Michèle Lenoble-Pinson et Christian Delcourt, publié par la *Revue belge de philologie et d'histoire* et Le Livre Timperman, Bruxelles, 2006, 420 pages in-8°, 25 €.

En plus du texte de tous les exposés, l'ouvrage *Le Point sur la langue française* contient la communication de Pierre Martel, de l'université de Sherbrooke : « Le français standard en usage au Québec : question de normes et d'usages ». L'avant-propos signé par M. Lenoble-Pinson et Chr. Delcourt fait le portrait d'André Goosse et retrace son parcours, puis présente succinctement les auteurs et leurs textes. Il est suivi de la bibliographie 1991-2005 du dédicataire. Signalons que la bibliographie 1949-1991 figure dans les *Mélanges de grammaire et de lexicologie françaises* publiés en 1991.

La médecine, un des fleurons de la francophonie

Nous remercions le professeur Jacques Roland, président du conseil national de l'Ordre des médecins, de nous avoir autorisés à reproduire cet article publié dans Le Bulletin de l'Ordre des médecins (juin-juillet 2006).

Demain la francophonie, tel est le titre de l'essai de Dominique Wolton, qui vient de paraître très récemment. Nous sommes loin des poncifs de la ringardise, de la commisération ou du snobisme. L'expert en communication qu'est Dominique Wolton y explique combien la mondialisation est une chance pour la francophonie, mais

aussi, dans l'autre sens, combien la diversité qu'elle induit contribue à rendre cette mondialisation plus supportable. Dans un monde de globalisation, de crispation, de déséquilibre entre les nations, donc de tensions, il est nécessaire de jeter des ponts sur tout ce qui nous sépare. La francophonie est l'un de ces ponts. Le mouvement francophone est à la fois

un refus de l'uniformisation et un facteur de solidarité dans un monde qui ne donne pas la parole à tous.

On peut donc se poser la question : et la médecine, dans tout cela ? La réponse est claire, c'est un des fleurons de la francophonie. Il est d'abord naturel de citer en premier, du fait de leur mérite, l'investissement de très nombreux médecins dans des ONG au service de la lutte contre les grands fléaux, paludisme ou autres, dans des pays francophones. On ne peut oublier aussi les actions innombrables de l'Institut Pasteur, des CHU, des sociétés savantes francophones et de multiples initiatives privées. Mais c'est dans le domaine de l'université médicale que se trouve probablement une des initiatives les plus belles et les plus complètes : c'est la Conférence des doyens des facultés de médecine d'expression française (Cidmef). Créée par le doyen Gouazé, qui en est resté le directeur général, cette conférence regroupe environ 120 facultés de médecine de 39 nations, elle développe, en association avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), un éventail très large d'actions, tant dans les domaines de la pédagogie que dans la formation aux agrégations, la recherche clinique, et l'évaluation des facultés. Elle est devenue un des orgueils de l'AUF et,

plus largement, de l'Organisation internationale de la Francophonie, que dirige le président Abdou Diouf.

Quelles que soient l'activité de la Cidmef et celle des autres institutions citées, elles ne permettent cependant pas d'assurer l'ensemble des réflexions sur les systèmes de soins des différents pays, les problématiques de l'accès aux soins, les responsabilités des soignants, et tout particulièrement des médecins. C'est pourquoi le projet d'une « fédération » des Ordres des médecins francophones se fait jour. Cette fédération intéresse déjà de nombreux pays africains, le Québec, le Liban, et des contacts sont pris avec la Roumanie, le Cambodge, le Vietnam. Ce projet est naturellement complémentaire de notre action européenne, elle aussi indispensable. Il aura comme objectifs de travailler sur les problèmes de santé des migrants, sur les réelles difficultés de la mobilité des médecins, sur l'influence des systèmes de santé sur l'indépendance de notre profession, sur la définition d'une déontologie partagée. Un des maîtres mots sera, bien sûr, de favoriser la solidarité des médecins de tous ces pays qui ont en partage des pages d'Histoire, et un héritage culturel commun.

Jacques ROLAND

Lettre d'une lauréate...

Après avoir brillamment réussi son examen de littérature française à l'université de Perm, la lauréate de la Plume d'or a trouvé le temps de noter ses souvenirs de voyage pour les lecteurs de DLF.

La « *douce France* » s'est montrée bien hospitalière. Elle m'a ouvert les portes de l'aéroport Charles-de-Gaulle et m'a invitée dans le monde mystérieux du Paris de nuit. Le petit voyage en taxi parisien, et voilà, je suis chez M^{me} Guillemette Mouren, dans son appartement confortable et typiquement français. La lumière de cette maison a éclairé toute la semaine de mon séjour.

Cette semaine a été pleine de visites de toutes sortes qui restent toujours dans mes souvenirs et sur les photos : le Louvre dont les richesses sont infinies, le luxueux palais de Versailles, la vraie maison de Victor Hugo, le Panthéon avec le célèbre pendule de Foucault, et d'autres monuments bien connus. Quelques-uns avaient des détails assez curieux : on pouvait voir auprès du Panthéon un bonhomme de neige, laquelle était, bien sûr, artificielle. C'était si amusant d'observer cette neige tout en venant de Russie, où il y en avait énormément en ce temps-là...

Le voyage à Reims m'a surtout impressionnée. La cathédrale majestueuse et ancienne qui monte vers les cieux est toute l'image de cette ville, et l'intérieur de la cathédrale évoque le sentiment de grandeur et de sérénité. L'atmosphère solennelle qui est bien propre aux églises catholiques forme une incroyable unité avec des vitraux fantaisistes de Marc Chagall : c'est un mélange émouvant de l'ancien et du moderne.

Les vifs commentaires de M. Jacques Dargaud, qui nous avait accompagnés, étaient pleins de renseignements sur l'histoire de la ville, et la visite d'une cave de champagne nous a aidés à mieux comprendre les spécialités de la région. Le voyage à Reims m'a permis de mieux connaître le 2^e lauréat, Bill Logan, et son épouse, qui étaient très sympathiques et que j'ai bien aimés. Eithne Logan, qui est professeur, m'a même donné un petit cours d'espagnol dans le train.

À Paris, grâce à M^{me} Françoise de Oliveira, j'ai eu la chance de rencontrer des gens de la société très raffinée qui étaient très aimables. Et, quant à la réception au Sénat, c'était tout à fait incroyable pour moi. C'était vraiment une chance unique et je suis bien reconnaissante à toutes les personnes qui ont rendu cette occasion possible pour moi.

Marina IVONINA

L'apprentissage de la lecture en question

La méthode globale d'apprentissage de la lecture, ainsi que les méthodes semi-globales ou mixtes utilisées depuis une trentaine d'années, sont contestées en Suisse romande comme en France et en Grande-Bretagne. Le quotidien genevois *Le Temps*, dans son édition du 21 août 2006, a consacré à ce sujet un dossier dont nous extrayons les éléments les plus saillants touchant trois cantons romands.

En Grande-Bretagne, le gouvernement a manifesté l'intention de revenir à la méthode syllabique, au lieu des méthodes globales. En France, M. Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a prôné l'abandon de la méthode globale ou assimilée. Les écoles primaires ont reçu du ministère un guide intitulé *Apprendre à lire*, qui a pour objet de faire apprendre aux enfants « à nommer les lettres de l'alphabet » et de les familiariser avec la « découverte du fonctionnement du code écrit ». M. de Robien a invoqué, à l'appui de cette nouvelle orientation, l'augmentation inquiétante des cas de dyslexie.

Lors d'une rencontre avec la nouvelle promotion de l'École supérieure de l'Éducation nationale (ESEN), le ministre a rappelé que ses directives, notamment celle qui a trait à

l'apprentissage de la lecture, devaient être appliquées sans contestation (*Le Figaro*, 15 septembre 2006).

Le discours du ministre français va dans le sens d'un retour aux méthodes traditionnelles, chères à M^{me} Ghislaine Wettstein-Badour, dont les travaux servent de base à l'Association refaire l'école (ARLE), à Genève, favorable aux méthodes syllabiques. De l'avis de cette association, les neurosciences prouvent que les méthodes globales sont inefficaces et les gens de terrain constatent que les anciens instituteurs obtenaient de meilleurs résultats que ceux d'aujourd'hui. L'ARLE préconise l'approche alphabétique ou phonologique.

En fait, les enseignants ont, en France comme en Suisse romande, appris à composer avec ces diverses méthodes. Ainsi, M^{me} Martine Wirthner, collaboratrice scientifique à l'Institut de recherche et de documentation pédagogique, à Neuchâtel, précise que les maîtres ont souvent recours à un mélange de méthodes, disposent de plusieurs matériels ou utilisent une méthode mixte. Même à Genève, dit-elle, la méthode globale ne constitue pas la base de l'apprentissage de la lecture. À ses yeux, les échecs scolaires ne sont pas dus uniquement à la méthode utilisée. Il faut prendre en considération un ensemble de facteurs,

notamment l'expérience du maître ou de la maîtresse et sa capacité à personnaliser son enseignement.

Dans le canton de Vaud, plusieurs méthodes sont mises à l'épreuve depuis une année, explique M. Georges Hoefflin, professeur, responsable de l'Institut de recherche et de développement à la Haute École pédagogique de Lausanne. Selon lui, on a trop simplifié le débat en voulant opposer des méthodes globales à des méthodes dites syllabiques. Il y a toujours, dit-il, 3 % d'enfants dyslexiques dans les langues alphabétiques. Pour le français, cela peut atteindre 7 %, vu les difficultés orthographiques de notre langue.

Quelle méthode faut-il donc adopter dans le canton de Vaud en 2006 ? La méthode syllabique ou la méthode globale, ou encore la *Planète des alphas*, méthode prônée par deux pédagogues suisses, fondée sur la « découverte du principe alphabétique », c'est-à-dire le déclic qui fait que l'enfant, soudain, met en relation certains sons avec les signes qui les

représentent. M. Hoefflin conclut qu'« *il faut aller vers une réconciliation méthodologique* ». C'est en combinant les approches qu'on obtient les meilleurs résultats. Cependant, les enseignants et les élèves doivent relever un nouveau défi : « *Il y a, dans les classes enfantines lausannoises, jusqu'à 50 % d'enfants qui parlent une langue autre que le français à la maison* ».

En Valais, M. Michel Beytrison, adjoint au Service de l'enseignement, insiste sur le bon sens, qui évite de trancher dans le débat méthodologique. C'est ainsi que « *le virage vers les méthodes globales n'a pas eu lieu en Valais* ». Par conséquent, il n'y a pas de correction radicale à opérer dans le canton. « *Nous pensons, ajoute-t-il, que l'enfant n'apprend pas grâce à des méthodes, mais grâce à des enseignants qui savent faire les choix opportuns pour chaque cas.* »

Étienne BOURGNON
Cercle François-Seydoux

Cadeau de bienvenue !
À tout nouvel adhérent sera offert
un abonnement d'un an,
pour la personne de son choix.

Le monde de l'escrime

Le français est la langue officielle de la FIE (Fédération internationale d'escrime), donc du monde de l'escrime.

Toute l'organisation des compétitions, tous les règlements d'arbitrage, tout l'arbitrage lui-même sont effectués en français. Les annonces, dans les stades où se déroulent les compétitions, sont faites en français. Donc, chaque pratiquant au fleuret, à l'épée ou au sabre, garçon ou fille, quel que soit son pays, est obligé d'apprendre au moins quelques rudiments de français pour évoluer dans son sport favori.

On pourrait penser que l'escrime est un sport confidentiel. Cela va peut-être vous surprendre, mais il n'en est rien. Aux derniers championnats du monde, qui viennent de se dérouler à Turin en Italie, plus de 34 nations étaient au rendez-vous – dont les Pays-Bas, l'Espagne, l'Australie, les États-Unis, la Chine, Cuba, pour n'en citer que quelques-unes.

Les entraîneurs français doivent faire preuve d'imagination lorsqu'ils veulent encourager nos équipiers en piste. En effet, rien n'empêche un entraîneur chinois de parler dans sa langue avec l'un de ses tireurs ou un Hollandais en néerlandais. Le problème est que tous, comprenant et pratiquant le français, arrivent à capter les conseils donnés par nos entraîneurs. Alors, pour pallier cet inconvénient, les entraîneurs

mettent au point, avec leurs élèves, des codes avant chaque match. Lors d'un assaut, par exemple, « vas-y, attaque » signifie l'inverse (« surtout n'attaque pas, tire en défense »). De même « reste sur la défensive, attends-le » veut dire « ne reste pas passif et attaque au maximum ».

Parlons un peu vocabulaire. Dans le langage de l'escrime, un match est un *assaut*. On *tire au fleuret*, à *l'épée* ou *au sabre*. Deux escrimeurs *discutent* lorsqu'ils s'observent et que l'un d'eux bat la lame de son adversaire avant d'attaquer. On *pare une attaque* puis l'on *riposte*. En escrime moderne, on ne parle plus de *botte secrète*, mais de *coup favori*. On salue son adversaire avant le début de l'assaut et, à la fin du match, avant toute autre chose, on doit saluer son adversaire, le public et les arbitres, faute de quoi on peut être sanctionné ! Le salut s'effectue soit avec l'arme, soit en serrant la main.

Pour conclure, je me réjouis que les organisateurs italiens aient accepté que se déroulent en même temps et les mêmes jours les épreuves de championnat du monde handisport. Espérons et gageons que d'autres fédérations sportives suivront cet exemple.

Xavier BOISSAYE
Cercle Pierre-de-Coubertin

Du secrétaire général de l'OIF

Nous avons écrit le 19 juin 2006 à M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), pour lui faire part de nos inquiétudes sur la pratique de la langue française dans certains pays de la Francophonie.

Nous le remercions de nous avoir répondu le 18 juillet.

Par lettre en date du 19 juin, vous avez appelé mon attention sur un certain nombre de constatations effectuées par vos adhérents à propos de la place qui est faite à la langue française, lors de déplacements récents dans des pays membres de la Francophonie. Je vous en remercie.

Permettez-moi, en premier lieu, de féliciter Défense de la langue française pour le travail d'avant-garde qu'elle réalise en faveur de notre langue, qui constitue le fondement même de la solidarité devant exister entre peuples de notre espace. Grâce à l'action persévérante d'associations comme la vôtre, la protection et la promotion du français sont des sujets que les pouvoirs publics et le secteur privé ne peuvent ignorer.

Depuis que j'assume mes fonctions actuelles à l'Organisation internationale de la Francophonie, je ne cesse de rappeler aux membres l'importance de faire figurer l'usage du français parmi les toutes premières priorités de celle-ci. Le Cadre stratégique décennal reconnaît l'importance de la question et les États et gouvernements membres de la Francophonie préparent pour le prochain Sommet, à Bucarest, un document qui précisera la place qu'ils entendent faire à notre langue dans le cadre de leur participation aux activités des organisations internationales. La langue française figure donc désormais clairement parmi les préoccupations majeures de l'OIF.

Il reste énormément à faire, dans un contexte de très large diversité de situations culturelles et linguistiques propres à chacun de nos membres. Le respect de cette diversité constitue une valeur centrale à l'action de la Francophonie, mais ne saurait toutefois justifier l'inaction. Aussi ai-je demandé à M. Christopher Malone, responsable des questions linguistiques à mon cabinet, d'entrer en contact avec vous afin d'explorer les axes de coopération qui devraient être envisagés entre nos deux organisations.

Abdou DIOUF

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

● À l'occasion du XI^e Sommet de la Francophonie, qui se tenait à Bucarest (Roumanie), le 28 et le 29 septembre :

– **M. Abdou Diouf** a été reconduit pour un mandat de quatre ans dans ses fonctions de secrétaire général de l'OIF*.

– L'Albanie, l'Andorre, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Grèce ont été reconnues membres de plein droit, Chypre et le Ghana, membres associés, et le Mozambique, la Serbie et l'Ukraine, observateurs. À ce jour, l'OIF rassemble donc soixante-huit États et gouvernements. À l'occasion de ce sommet a été dévoilée une statue du général de Gaulle (réalisée par le sculpteur Mircea Spataru), érigée au milieu d'une place portant son nom (*Journal de DEFY** n° 4 - 2006.)

Le prochain Sommet se tiendra à Québec du 17 au 19 octobre 2008.

● Au Centre Wallonie-Bruxelles de Paris, le 11 octobre, la Communauté française de Belgique a rendu hommage aux écrivains belges lauréats des prix littéraires décernés en France en 2005-2006. Ils étaient dix-sept, dont le Goncourt **François Weyergans** et le Médicis **Jean-Philippe Toussaint**.

● Le Prix des cinq continents de la Francophonie a été attribué à la Mauricienne **Ananda Devi** pour son roman *Ève de ses décombres* (Gallimard). Le Canadien **Pierre Yergeau** a reçu une mention spéciale pour son roman *La Cité des vents* (L'Instant même).

● À propos des prix littéraires 2006 : **Alain Mabanckou**, lauréat du prix Renaudot pour *Mémoires de porc-épic* (Seuil), a affirmé : « Les lauréats des trois grands prix sont de langue française soit par choix ou par le fait de l'Histoire. » Il a ajouté : « [Cette récompense est] le couronnement de la

langue française magnifiée par des écrivains venus d'horizons lointains. »

Rappelons que le prix Femina a été attribué à **Nancy Huston** pour *Lignes de failles* (Actes Sud) et le prix Goncourt – ainsi que le Grand Prix du Roman de l'Académie française – à **Jonathan Littell** pour *Les Bienveillantes* (Gallimard).

● L'association Rencontres européennes europoesie a contribué à la réalisation d'une anthologie consacrée à **Aimé Césaire** : *Symphonies nègres* (IDOM Édition). Y ont participé huit poètes de « toutes les Afriques ».

Le commander (12 €) à OZOUA (ozouar@yahoo.fr) ou à Pascal Bonin (pasconin@free.fr).

● NOUVELLE-CALÉDONIE

Les membres de l'**Alliance Champlain** qui, depuis huit ans, organisent Le Mot d'Or, concours de l'APFA*, étaient heureux, le 23 novembre, qu'à la Bibliothèque Bernheim de Nouméa la cérémonie de remise des prix 2006 se fasse en présence de M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*, en visite officielle dans cette région.

Alliance Champlain, 1, rue de Salonique, BP 1833, 98807 Nouméa cedex, Nouvelle-Calédonie, tél. et fax : 687 24 11 59, courriel : alliance.champlain@offratel.nc

● Zorica Sentic, poète serbe francophone, vit en France ; mais pour aider ses concitoyens elle a décidé d'ouvrir une **bibliothèque à Levosoje**, son village d'origine, d'où la première librairie est distante d'une centaine de kilomètres. Elle demande donc à tous ceux qui le peuvent d'envoyer ne serait-ce qu'un livre à l'adresse suivante : Osnovna Skola Vuk Stefanovic Karadzic, Akcija « Darujemo rec » Zorica Sentic, Selo Levosoje, 17520 Bujanovac, Serbie.

● Le président de la FIPF*, M. Dario Pagel, a inauguré, 9, rue Jean-de-Beauvais, à Paris-5^e, le **Café du français dans le monde**.

LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

« Les professeurs de français de passage y seront accueillis. Ils y trouveront de la documentation et pourront accéder à internet. Des événements y seront organisés : réunions, séminaires de courte durée, conférences... » (www.fipf.org/)

● « Où va la francophonie ? », tel était le thème de l'enquête menée dans le **Journal du CNRS** (septembre 2006). À signaler, notamment, l'éditorial de **Dominique Wolton**, « Scientifiques, osons la francophonie », et l'article de **Philippe Testard-Vaillant**, « Itinéraire d'une langue bien vivante », ainsi conclu : « Des Serments de Strasbourg au dernier roman qui vous a tenu en haleine cet été, quelle histoire, vieille de plus de mille ans, que celle de la langue française ! » Site : www2.cnrs.fr/presse/journal/2987.htm

● Le 20 octobre au siège de l'OIF*, les hauts responsables des organisations lusophone, hispanophone et francophone ont adopté une résolution appelant les États membres de l'Unesco à ratifier dans les meilleurs délais la Convention sur la diversité culturelle adoptée en octobre 2005 par l'Unesco. (*La Francophonie en brèves*, octobre-novembre 2006.)

● L'année 2007 sera l'**Année La Fayette**. De nombreuses manifestations seront organisées pour fêter le 250^e anniversaire de la naissance du marquis de La Fayette. Le coup d'envoi a été donné à Paris en octobre, mais la cérémonie d'ouverture aura lieu en Louisiane le 16 janvier 2007. (*France-Louisiane Franco-Américanie*, n° 125.)

● Organisé par l'AEFR*, le XVI^e Séminaire des professeurs russes de français aura lieu du 28 janvier au 3 février 2007, dans la région de Moscou, et aura pour thème : « La France et la Francophonie aujourd'hui ».

Renseignements auprès de M^{me} Jeanne Aroutiounova (jeanne_arou@hotmail.com) ou de M. Alexandre Prozorov (prozorov_a@mtu-net.ru).

● La 19^e **Journée du français des affaires et la cérémonie finale du Mot d'or 2006**, organisées par l'APFA*-Les Mots d'or, auront lieu à Paris les 15 et 16 mars 2007.

APFA-LES MOTS D'OR, 278, rue de Sandillon, 45590 Saint-Cyr-en-Val, tél. et fax : 02 38 76 24 05, courriel : Apfa.Le.Mot.d-or@wanadoo.fr - Site : www.presse-francophone.org/apfa/sommaire.htm

● La Semaine de la langue française 2007 (10 au 20 mars) sera consacrée aux échanges entre les langues. *Abricot, amour, bachi bouzouk, bijou, bizarre, chic, clown, mètre, passe-partout* et *valser* sont donc les « mots migrants », avec lesquels jouer cette année (www.culture.gouv.fr/culture/dglf/).

● Du 23 au 27 mars 2007, le Salon du livre de Paris accueillera l'Inde pour « fêter le soixantième anniversaire de l'indépendance de ce pays ».

● L'université de Balamand (Liban) organise du 16 au 20 avril 2007 un colloque international qui aura pour thème : « Francophonie, conflit ou complémentarité identitaire ».

Contact : M. Georges Dorlian, tél. : 961 6 930 266, courriel : colloque.francophonie@balamand.edu.lb

Françoise MERLE

* AEFR: Association des enseignants de français de Russie

* APFA : Actions pour promouvoir le français des affaires

* DEFY : Développement de l'entraide francophone yvelinoise

* FIPF : Fédération internationale des professeurs de français

* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

L'influence du français à Bruxelles

Nous remercions François-Pierre Nizery, fonctionnaire européen, écrivain, peintre et administrateur de l'Alliance française de Bruxelles-Europe, de nous avoir confié cet article publié dans le numéro spécial francophonie de Culture Europe International (n° 47, automne 2006).

Bruelles, c'est l'Europe. L'Europe, c'est Bruxelles. Dans la langue du jour, celle de la communication facile et immédiate, l'identité de Bruxelles se confond avec celle(s) de l'Europe qui se cherche et se trouve dans le quartier dit « européen » de la capitale belge, celui des murs de verre aveugles et opaques. « C'est la faute à Bruxelles », dit l'homme des villes et des campagnes de l'autre Europe, celle du quotidien d'ailleurs. Dans la vieille cité flamande, ou plutôt celle qui fut vieille et ne veut plus l'être, quitte à offrir à la nostalgie des siècles passés quelques miroirs de façades anciennes dissimulant les appétits de la modernité, on entend toutes les langues d'Europe et même d'ailleurs, tous les accents, et même encore le bruxellois, ce mélange de francité et de germanité qui fait toute sa saveur, mais on sent peu à peu la lente érosion de la diversité des couleurs linguistiques au profit de la couleur du temps, celle qui permet, dit-on, de se parler entre gens de bonne compagnie et de ne pas s'enfermer dans sa culture, la langue de la globalité bien pensante, le « globish ». Dans Bruxelles aujourd'hui, il n'est pas rare de se voir interpellé en anglais et sommé de répondre itou. La langue

qui, peu à peu, développe son emprise majoritaire derrière les murs de verre, jusqu'à s'afficher en larges banderoles pour vanter les mérites de la nouvelle Europe, devient subrepticement « naturelle » dans une ville où le français est parlé par 80 % de la population, mais aussi dans une ville où l'on pratique plus volontiers l'autodérision et l'humour décalé que l'affirmation identitaire.

Car la question centrale est bien celle de l'identité linguistique. A-t-elle encore un sens dans un monde occidental obsédé par deux idées, la première, excellente, celle de l'échange et de la compréhension mutuelle, la deuxième, perverse, celle de la facilité de communication et son corollaire quasi inévitable, l'uniformisation des modes de pensée ?

L'Europe institutionnelle, quant à elle, semble hésiter, partagée entre ces deux « modèles culturels ». La récente communication de la Commission européenne sur « un nouveau cadre stratégique pour le multilinguisme » est un signal important, le premier du genre, de la reconnaissance de l'identité linguistique comme fondement du

dialogue entre les peuples européens. Mais elle en marque aussi les limites. On encourage et on propose des initiatives intéressantes, notamment dans les domaines de l'apprentissage des langues et des nouvelles technologies de la traduction, mais on est obligé de s'en remettre aux États membres pour l'essentiel de l'action sur le terrain, l'éducation demeurant de leur compétence institutionnelle.

Quant à l'identité linguistique au sein des institutions, on veut en protéger la diversité, bien entendu, mais on se heurte à la réalité du quotidien et à la pression de la « culture de bonne gestion » : travailler en plusieurs langues, cela coûte et, surtout, cela ralentit le rythme de travail. Alors, de guerre lasse, la facilité, le souci d'économie, le supposé « pragmatisme », l'emportent dans les faits, malgré les bonnes intentions. De plus en plus, on échange majoritairement en anglais, on écrit majoritairement en anglais, on lit la plupart du temps en anglais, et on finit par penser en anglais, avec la complicité de l'ordinateur, cet ami proche qui vous parle au quotidien et vous interpelle dans la langue unique. Ce monolinguisme de fait, exacerbé par l'arrivée de nouveaux fonctionnaires qui ne pratiquent ni n'entendent le français, s'étend sans bruit. Les plus récentes négociations d'adhésion se sont déroulées exclusivement en anglais, sans que bien peu y trouvent à redire. La Bulgarie et la Roumanie, pourtant membres de la Francophonie

institutionnelle, ont dû s'y soumettre. Efficacité oblige, il faut gagner du temps et de l'argent, et la langue unique est l'alliée naturelle de ce commandement. Lorsque l'un ou l'autre hurluberlu d'un autre âge s'avise de manifester son désaccord et de tenter de faire respecter une règle, même minimale, d'équilibre linguistique, il est immédiatement taxé de ringardise et, s'il est, circonstance aggravante, francophone, il se voit opposer l'argument imparable selon lequel le français n'a que ce qu'il mérite, son déclin irréversible n'étant que la rançon de sa gloire passée, du temps où il n'éprouvait pas tant de scrupules à dominer les autres langues de l'Europe des Six. Il y a d'ailleurs du vrai dans cet argument-là et les francophones peinent quelque peu, au sein des institutions, à rendre crédibles leurs voix hésitantes et complexées d'anciens dominateurs, faute d'avoir pleinement assimilé les vertus du multilinguisme.

C'est le drame du français aujourd'hui à Bruxelles : ceux qui savent, les francophones de l'intérieur des institutions, bien souvent n'osent pas réagir, voire se font complices, par une forme d'autocensure et d'inhibition, d'une situation qui leur paraît inéluctable et dictée par un environnement qui va bien au-delà des institutions européennes. « *Le Français ne se vainc que par le Français même* », disait Jean Passerat au XVI^e siècle. Quant à ceux qui oseraient s'ils savaient, les peuples

L'Europe sera multilingue, multiculturelle, ou ne sera pas.

francophones d'Europe, ils ignorent l'essentiel de la situation qui prévaut à Bruxelles, cet « ailleurs » qu'ils redoutent sans le connaître vraiment. Et lorsque leurs élites sont elles-mêmes confrontées à cette discrimination rampante, par le biais des « appels d'offres » et « appels à propositions » auxquels elles doivent bien souvent répondre uniquement en anglais, elles n'osent pas protester, de peur de perdre leur part du « gâteau » des subventions communautaires.

Dans cette situation qui menace le fondement même de la construction européenne, il ne faut pas se contenter de l'apparence, n'y voir qu'une question de survie d'une langue ou des langues. La langue en soi n'est qu'un outil, un véhicule de transmission, mais derrière les mots il y a une pensée, une culture, une façon particulière d'observer et de décrire le monde et les arrière-mondes qui le nourrissent. Une langue unique, c'est la pauvreté. Plusieurs langues, c'est l'abondance, la richesse de la diversité, principe fondateur du projet européen. L'Europe n'est rien sans la diversité dont ses institutions sont les gardiennes. Peu importe à la limite ce que véhicule la langue anglaise. C'est une culture qui a, comme les autres, droit au respect. Ce qui n'est pas acceptable ni respectable, c'est le monopole d'une pensée, qui appauvrit

l'esprit lorsqu'elle ne se nourrit plus de la pensée de l'autre. L'Europe est fondée sur ce rapport d'échange, sur le dialogue de ses cultures.

Sans ce dialogue, sans cette curiosité de découvrir l'autre dans sa parole et dans ses mots, l'Europe est condamnée à la mort lente mais inexorable de tous les empires qui n'ont pas su dominer leurs bas instincts et ont écrasé les différences qui en faisaient la richesse.

L'Europe sera multilingue, multiculturelle, ou ne sera pas. Elle sera un modèle de respect de l'autre et de connaissance réciproque ou s'éteindra à tout jamais. L'empire monolingue qui s'installe à Bruxelles porte en lui la fin de l'Europe de nos rêves. C'est le paradoxe de l'anglais qui, dans le passé, a su, beaucoup plus que le français, respecter dans ses entreprises coloniales et dans son sein les identités qu'il dominait ou qu'il accueillait. Les missionnaires anglicans en Afrique étaient beaucoup plus enclins à apprendre les langues locales et à s'imprégner des cultures de leurs colonies que leurs homologues catholiques français et belges. C'est une leçon de l'Histoire à méditer. C'était, en tous les cas, la première réponse, la meilleure, à la question du sens de l'identité linguistique, une réponse que les tenants du tout-anglais ont oubliée, entérinant dans les faits l'illusion du combat des empires, la pire des illusions – aussi

bien du côté de ceux qui croient la guerre déjà gagnée, que de ceux qui ne veulent pas la perdre.

Il y a des solutions techniques au sein même des institutions qui n'impliquent ni vainqueurs ni vaincus : l'invention, ou la réinvention, d'une langue-pivot neutre pour faciliter l'interprétation, la généralisation des outils de traduction automatique (beaucoup plus performants que par le passé), le développement de la connaissance passive des langues, la vigilance (y compris par des moyens juridiques) contre toute dérive monolingviste à l'intérieur et à l'extérieur des institutions. Il y a l'immense effort à accomplir dans le domaine de l'éducation aux langues, tel que proposé par la Commission dans sa communication précitée. Il y a l'espérance d'une prise de conscience des décideurs politiques de tous niveaux, européen, national, régional, local, dans un domaine où le sort de l'Europe est en jeu et où ne leur manque rien d'autre que l'écoute de la voix de l'intelligence et des attentes de leurs peuples et la volonté d'agir.

Mais la vraie réponse est dans la rue, non pas sur des barricades révolutionnaires mais aux portes des foyers ordinaires, là où se construisent les rêves quotidiens, là où se conserve le bien le plus précieux de l'homme, la fierté, l'estime de soi, là où se lisent les livres, où s'écoute la musique de la parole, où se regardent les films et les

vidéos, là où naît et renaît la culture, le plaisir des mots, le désir d'une langue, quelle qu'elle soit, là où les artistes, les créateurs, les écrivains vont chercher leur inspiration, nourrir leur pensée dans la langue de leurs pères, là où il n'est plus question de batailles mais de beauté et d'intelligence, tout ce qui fait la valeur d'une culture et la puissance d'une langue, sans nul besoin d'en faire un enjeu de pouvoir, par la simple magie de sa force naturelle et de sa richesse.

La réponse de la rue est d'abord à Bruxelles, première spectatrice du grand théâtre européen, qui doit retrouver sa fierté naturelle, respecter sa propre culture et ses propres langues, et rappeler sans cesse à l'Europe, par-delà les barrières de verre et de béton, que ses rêves s'écrivent en français et en néerlandais.

La réponse appartient enfin à la littérature, reflet de ces fiertés et de ces rêves, porteuse de ces identités, que l'Europe ferait bien, en se dotant des moyens financiers et juridiques nécessaires, de soutenir dans toutes leurs formes linguistiques, nationales et régionales et de mettre à l'abri des délires du marché, promesse d'assèchement fatal de toutes les langues, de toutes les cultures, de toutes les intelligences, de tout ce qui fait l'Europe.

François-Pierre NIZERY

Logo(machie)

Des goûts et des couleurs, on ne discute pas... Des symboles si, et aussi des logos.

Qu'est-ce qu'un logo ? C'est la représentation graphique d'une marque, d'un signe ou d'un symbole, lequel a pour fonction de suggérer le sens, c'est-à-dire la signification et la direction.

Les citoyens viennent d'apprendre que nos institutions européennes, à la suite d'un concours largement ouvert aux jeunes graphistes, lancé à l'occasion des cinquante ans du traité de Rome, ont adopté un logo : « *Together since 1957* ». La surprise est grande : pourquoi un mot en anglais, langue fort respectable, mais non unique dans nos institutions ? On aurait pu penser au latin : « *Europa unita* », mais qu'importe, il fallait choisir. En outre, la graphie de ce mot, qui se veut originale, est étrange. Le dessinateur a jugé astucieux de désarticuler les syllabes en « TöGEthé® » : une sorte de volapük, cette langue artificielle bien vite oubliée qui, déjà, s'efforçait de mélanger deux

mots anglais : *world* « monde » et *puk*, (altération de *speak*), « parler ».

Soyons sérieux ! Le jeune graphiste polonais a fait de son mieux. On aurait pu craindre pire, s'il s'était avisé de mélanger les vingt-trois langues que

comptent, paraît-il, les États membres... Mais que penser du jury interinstitutionnel qui a choisi ce projet ? « *It's funny, it's young, it's fresh and it sends the message about being together* » [« C'est drôle, c'est jeune, c'est frais et cela fait passer l'idée que nous sommes ensemble »], nous dit-on. (Cf. *Commission en direct*). Certes, « *it's funny !* » Attendons qu'un producteur de thé s'empare pour sa publicité de la dernière syllabe de notre logo : « thé ». Honni soit qui mal y pense !

Quant à la référence chiffrée, elle correspond évidemment à l'évènement que l'on veut commémorer : la signature du traité de Rome, en 1957. Mais n'oublions pas que la conception de l'Europe communautaire remonte au 9 mai 1950, date à laquelle fut lancé par Robert Schuman, inspiré par Jean Monnet, l'appel aux gouvernements et aux peuples d'Europe, en vue d'assurer « l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne ».

Aujourd'hui, on peut être pour ou contre cet objectif initial. Mais alors, il faut le dire clairement, « together » ou non. Sans charabia ni volapük...

Jacques-René RABIER

NDLR : M. Rabier est directeur général honoraire de l'information à la Commission européenne.

L'Académie gardienne de la langue

Les emplois recommandés ou déconseillés*

PANACÉE n. f. XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *panacea*, du grec *panakeia*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *pan*, « tout », et *akos*, « remède ».

1. ALCH. Élixir de longue vie, remède universel dont la quête constituait l'un des deux objets du grand œuvre.

2. MÉD. Nom donné jadis à certains remèdes qui passaient pour être efficaces contre toute maladie ou tout symptôme.

Fig. Solution, remède à toutes choses. *Certains imaginent avoir trouvé la panacée aux maux de l'humanité.*

Panacée contenant l'idée d'universalité, l'expression *panacée universelle* constitue un pléonasme.

PANEL n. m. XX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais, de l'ancien français *panel*, « parchemin, rôle », « liste des jurés », puis « le jury lui-même ».

STAT. Groupe de personnes sélectionnées pour constituer un échantillon représentatif stable faisant l'objet d'enquêtes périodiques.

Ne doit être employé qu'en parlant de sondages d'opinion.

PARCE QUE (s'élide en *parce qu'* devant *il, ils, elle, elles, on, un, une, à*) loc. conj. XII^e siècle. Issu, par assemblage des deux premiers éléments, de l'ancien français *por ço que*, « pour ce que ».

Introduit une proposition indiquant la cause, la raison, le motif. *Nous sommes rentrés parce qu'il commençait à pleuvoir. [...]* Dans l'usage courant, on fait parfois l'ellipse du sujet et du verbe *être* si celui-ci vient d'être employé ou est sous-entendu. *Cette mesure est inapplicable parce que contraire au droit international. Il le fera parce que contraint et forcé.*

Pour créer un effet d'insistance, on emploie *parce que* dans une proposition qui n'est pas directement reliée à la proposition principale. « *Vous devriez lui répondre. Parce qu'il vous aime.* » Dans un tour interrogatif, souvent avec une intention plaisante. *Parce que vous croyez tout ce qu'il dit ?*

Peut aussi s'employer pour marquer le refus de donner ses raisons ou l'impossibilité de fournir une explication. « *Pourquoi lui refuser votre aide ? – Parce que c'est ainsi.* » [...]

La conjonction *parce que* doit être distinguée de la locution *par ce que*. *Je vois par ce que vous me dites que j'aurais dû suivre ses conseils. Par ce que vous m'apprenez, je comprends mon erreur.*

PARFAITEMENT adv. XI^e siècle. Dérivé de *parfait*.

À la perfection, excellemment. *Jouer parfaitement du violon. Il est parfaitement honnête. [...]* Dans la langue courante, s'emploie parfois avec le sens de « très bien, exactement », lorsqu'on se réfère à un fait connu de l'interlocuteur. *Vous savez parfaitement de quoi je veux parler.*

S'emploie parfois, dans la langue familière, pour renforcer une affirmation. *Parfaitement, j'y arriverai ! Je vous dis que c'est un menteur, parfaitement, un menteur !*

Parfaitement, de même qu'absolument ou tout à fait, ne doit en aucun cas remplacer oui.

* Extraits du fascicule OUVROIR à PARFONDRE (28 avril 2006) de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet :

<http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

Un nouveau fascicule – PARFUM à PATTE – a été publié le 4 octobre 2006. Vous trouverez sa version électronique à l'adresse suivante : <http://www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html>

Mots en péril

FÂCHERIE n. f. État d'une personne fâchée, indisposée fortement, qui ressent un déplaisir permanent contre quelqu'un ou quelque chose.

« *Et je m'en sens le cœur tout gros de fâcherie.* » (Molière.)

« *La fâcherie que nous donne quelque perte de nos biens.* » (Bossuet.)

FÂCHEUX, EUSE adj.

1. Qui fâche, qui cause du chagrin, en parlant des choses.

« *Ce fut pour empêcher ce fâcheux hyménée*

Que Syphax fit la guerre à cette infortunée. » (Corneille.)

2. Qui est d'humeur difficile, qui gêne, en parlant des personnes.

« *Que l'on aille égorger ce fâcheux orateur.* » (Tristan L'Hermitte.)

3. Substantivement : importun, incommode.

« *Faut-il qu'aujourd'hui fâcheuses et fâcheux*

Conspirent à troubler les plus chers de nos vœux ? » (Molière.)

FLEURER v. Répandre, exhaler une odeur généralement agréable. De l'ancien français *fleur*, « odeur » (vers 1175 *flaor*).

« *Autre forme de flairer* », affirme Littré, qui ajoute : « *Seulement la langue s'est servie de la différence des deux formes pour, laissant à flairer le sens actif, donner à fleurir la signification neutre d'avoir une bonne odeur.* »

« *Il fleurait bien plus fort, mais non pas mieux que roses.* » (Régnier.)

« *Les chiens flairent le gibier.* » (Académie.) Ils en perçoivent l'odeur.

FORCENÉ adj.

1. Qui est hors de sens, qui semble fou.

« *La perte de toute espérance rend forcené.* » (Fénelon.)

2. Passionné pour...

« *Me voilà forcené des échecs.* » (Rousseau.)

3. Furieux.

« *Il prit une envie forcenée à Bessus de tuer le roi.* » (Vaugelas.)

Participe passé du verbe *forsener* en ancien français, *forcené* a pris un *c* par un rapprochement erroné avec *force*. Cette orthographe est contraire à l'étymologie (du latin *foris*, « hors », et l'allemand *sinn*, « sens, esprit »).

FORCÈNEMENT n. m. État de celui qui est forcené.

« *Quelque jugement que je fasse du forcènement des hommes, je ne veux pas que vous alliez vous mettre au fond d'une caverne.* » (Malherbe.)

FORCENER v. Perdre la raison.

« *C'est le propre de la faiblesse de forcener dès qu'elle s'aperçoit elle-même.* » (Mercier.)

FORCÈNERIE n. f. Acte de forcené.

« *La forsenerie d'aucun ne doit pas autrui damacier.* » (Ph. de Beaumanoir.)

Jean TRIBOUILLARD

Acceptions et mots nouveaux*

ÉTIQUETTE RADIO, synonyme : **RADIO-ÉTIQUETTE** (pour *radio frequency identification tag, RFID tag*) : Réémetteur permettant d'identifier et de suivre à distance la personne ou l'animal qui le porte, le véhicule ou l'objet sur lequel il est fixé.

RADIO-IDENTIFICATION, synonyme : **IDENTIFICATION RADIO** (pour *radio frequency identification [RFID], radio frequency identity [RFID]*) : Technique qui permet d'identifier des objets, des véhicules, des animaux ou des personnes au moyen d'un dispositif électronique transmettant par radiofréquence des informations préenregistrées à un lecteur qui l'interroge à faible distance.

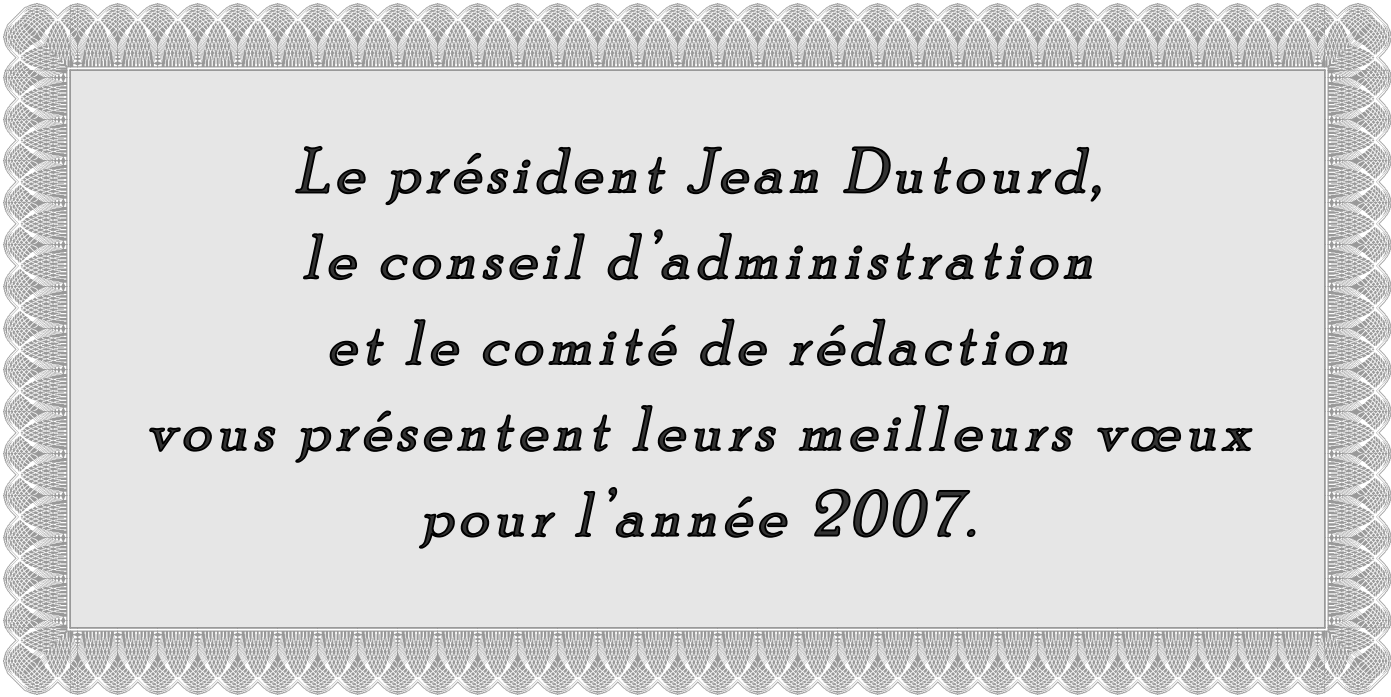
* * * * *

DÉCALAGE (pour *time shift, time shifting*) : Fonction permettant à l'auditeur ou au téléspectateur de suspendre la réception d'un programme tout en l'enregistrant pour en reprendre ultérieurement le cours à son point d'interruption.

INCURSION (pour *cross-over, crossover*) :

1. Pratique consistant, pour un artiste, à passer d'un genre ou d'un style de musique à un autre.
2. Apparition d'un personnage dans une série télévisée ou une bande dessinée différente de celle à laquelle il appartient.

* Extraits de « Vocabulaire des télécommunications » et de « Vocabulaire de la culture », adoptés par la Commission générale de terminologie, et publiés au *Journal officiel* le 9 septembre 2006, consultables sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France : www.culture.gouv.fr/culture/dglf/



*Le président Jean Dutourd,
le conseil d'administration
et le comité de rédaction
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2007.*

Quelques mots qui viennent et vont

Chaque marée apporte sur le rivage son cordon de coquillages, de bois flottés et remmène ou disperse dans le sable ce que la précédente y avait laissé.

Il en est de même des mots que chaque génération invente ou laisse tomber en désuétude selon les modes ou les réalités de l'époque. Le mot traduit l'idée et, dans la vie courante, l'idée colle au réel. Comme le réel change quotidiennement, et crée des mots inédits, par voie de conséquence, ce nouveau glossaire déplace et rend obsolète toute une nomenclature de termes exprimant une réalité révolue.

Considérons une porte, une simple porte d'appartement séparant deux pièces. Traditionnellement, elle était formée d'un **bâti** composé de deux **montants**, de quatre **traverses** assemblées à **tenons** et **mortaises**. Amincis sur leurs **rives** par une **plate-bande**, trois panneaux venaient s'insérer dans une **rainure** ménagée sur les **chants** du bâti qui, par souci d'esthétique, étaient ornés de **moulores**. On dit que les panneaux étaient **embrévés** dans le bâti.

Montant et **traverse** parlent d'eux-mêmes. Le montant évoque la verticalité, la traverse relie les montants comme un chemin de traverse. Ces mots sont compréhensibles de tous.

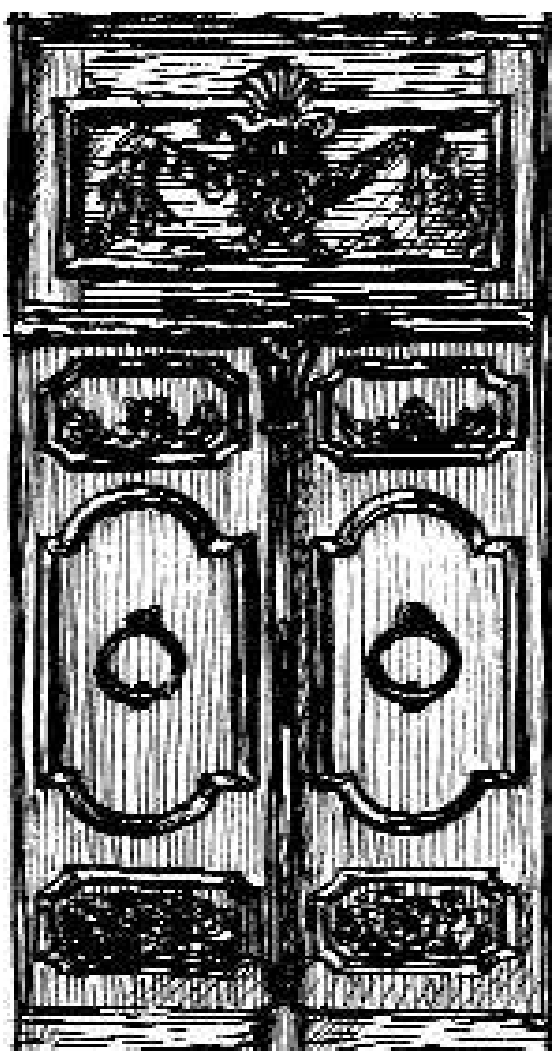
Tenon et **mortaise** sont davantage termes de métier. Le tenon est fait pour

« tenir » et vient s'insérer dans la mortaise, dont l'origine est plus obscure (arabe ou latine ?...). On dit aussi **pièce mâle** et **pièce femelle**.

Il est charmant que menuisiers et ébénistes emploient le mot **rive** pour désigner le pourtour d'un panneau ; en effet, aminci par la **plate-bande**, il affecte alors la pente d'une plage.

Bien que venant de *moule*, les **moulores** ne sont pas moulées mais taillées dans la matière par une machine ou manuellement à l'aide d'un **bouvet**, qui est un rabot profilé.

Embrèvement est un terme spécifique et courant de métier. Il désigne



aujourd'hui tout assemblage à rainure et languette. À l'origine, l'embrèvement est l'assemblage de deux pièces de charpente formant un angle.

Certes, ce sont là des termes dont une partie appartient au vocabulaire professionnel, donc inutilisés par le public ; mais l'usage de certains autres, naguère courants, se raréfie, voire disparaît, parce que s'atténuent ou disparaissent les réalités qu'ils désignaient. Aujourd'hui, la même porte est constituée d'un réseau de carton alvéolé pris en sandwich entre deux feuilles d'isorel. Elle est devenue une surface plane dont les éléments constitutifs ne sont plus apparents, ce qui rend caduque la notion de ce qui la composait, et dont

la vue quotidienne venait nous rappeler les noms. On pourrait multiplier des exemples semblables.

En conclusion, nous nous trouvons dans une situation difficile. D'une part, la réalité contemporaine nous plonge dans un univers où l'hypertrophique développement des techniques nous impose l'utilisation d'une terminologie barbare à laquelle nous ne pouvons échapper ; d'autre part, certains termes traditionnels tendent à disparaître par l'absence même de ce qu'ils désignaient. Et pourtant, il en était parmi eux qui donnaient au français une part de sa richesse et de son originalité.

Philippe RUIZ

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à *DLF*, 20, rue Henri-Barbusse, 75005 Paris.

M. (en capitales)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

M. ou M^{me} (en capitales)

.....

Adresse :

.....

Mots en *-ance*

Le mot *aidance* a été proposé pour exprimer une idée de service à apporter à autrui, moins structurée que celle attachée au classique *assistance* – on pense à l'assistance publique et aux assistantes sociales. Au même moment, le Premier ministre parlait de *gouvernance*, par inspiration américaine évidente. La désinence *-ance* est fréquente dans le vocabulaire anglo-américain (*disturbance, compliance, guidance, etc.*). Qu'en est-il en français ?

Tandis que débutait la discussion de la commission, l'esprit du délégué de DLF s'évada quelque peu, ébauchant, pour ses lecteurs, le projet suivant : établir un inventaire rapide des mots en *-ance*, les classer si possible et les valoriser – cela, pourquoi pas ? – avec l'aide des lecteurs. Il semble en exister plus de soixante-quinze !

Première question : caractéristique de substantifs, cette désinence, qui confère un genre féminin, impose-t-elle une signification générale ? Bien souvent, elle est la traduction de ses devancières latines *-antia* et *-entia*. Mais d'autres origines mènent à une convergence de forme. Contentons-nous du vocabulaire professionnel de la santé.

Assistance. Dérivé ancien (fin du XIV^e s.) du latin *assistere*, de *ad* et *sistere*, « se tenir auprès ». Deux idées dominent : celles de présence (vers 1450) et celle d'aide (1387).

Confiance depuis *fier* et *fiance*. C'est l'aboutissement du bas-latin *fido, fidare*, altération du classique *fido, fidere*, « avoir confiance ». Les spécialistes rattachent ces verbes à la racine indo-européenne *bheid*, « se fier et persuader ». Il en viendra *fides*, « la foi ». Le malade a confiance en son médecin. La méfiance est de règle à l'égard des bonimenteurs.

Délivrance, venu du latin *de*, « hors de », et *liber*, « libre », ce terme est classique dans le vocabulaire obstétrical pour désigner l'expulsion naturelle ou par extraction des annexes du fœtus (cordon, placenta, membranes).

Dominance. Attesté en 1467, avec le sens restreint de « fief », le mot est sorti de l'usage pour réapparaître, en génétique : par adoption de l'anglais, c'est la propriété d'un gène, se traduisant par un caractère, de se manifester dans tous les cas.

Naissance. Apparu au XII^e s., depuis *nascentia*, de la famille de *nascere*, « naître ».

Observance. Issu d'*observantia*, de la langue ecclésiastique et juridique (1265, Bruno Latini), c'est l'action d'observer une règle religieuse et, par métonymie, la règle elle-même ; très vite, le mot s'est appliqué à divers domaines. En matière de santé, c'est suivre scrupuleusement les prescriptions et recommandations du thérapeute.

Ordonnance. D'abord écrit *ordenance* (1260), puis *ordenance* (1287), le mot sous-tend une décision, une volonté exprimée par un supérieur. En pharmacie, c'est un document comportant date, nom et adresse du prescripteur (médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme), nom et âge du patient ainsi que prescription (médicaments, analyses, épreuves d'imagerie médicale, soins et conseils d'hygiène...), destiné à être présenté aux praticiens concernés. En droit, c'est une disposition législative émanant du gouvernement en vertu d'une délégation expresse du pouvoir législatif.

Recouvrance. Vieux mot venu de *recupare*, qui a donné *recupérer*, il signifiait une action de recouvrer, un secours. Au XIII^e siècle, Rutebeuf écrit : « *Isle de Cret, Corse et Sezile, / Chypre, douce terre et douce isle, / Oû tuit avoient recouvrance.* » Littré précise que, de son temps, il n'était utilisé que dans la locution *Notre-Dame de Recouvrance*. À Brest pourtant, le quartier et le pont de Recouvrance sont assez célèbres pour que l'emploi de ce joli nom soit étendu. Proposons un nouvel emploi, en accord avec *recouvrer* : état d'une personne en train de retrouver une bonne santé.

Résistance. Du latin *resistere*, depuis *sistere*, « s'arrêter », c'est la possibilité, pour un corps, une force, de s'opposer à l'action, parfois destructrice, d'un autre corps, d'une autre force. En électricité, c'est le rapport de la puissance perdue dans un circuit sous forme de chaleur ou de rayonnement au carré de l'intensité du courant instantané de conduction. En biologie, on parle de *résistance* pour l'état d'un organisme vivant caractérisé par l'insensibilité naturelle ou acquise, partielle ou totale, vis-à-vis d'un traitement physique ou d'une substance, habituellement capable de réduire l'activité biologique ou même de tuer cet organisme. Ainsi parle-t-on de résistance des bactéries (souvent par mutation génétique), de résistance des parasites ; de mithridatisation pour l'accoutumance aux poisons, par prises répétées de petites doses de poison (d'après Mithridate VI Eupator, qui avait entraîné son organisme à la résistance contre celui-ci). En bactériologie, la résistance est dite croisée lorsqu'il y a acquisition spontanée de la résistance à des antibiotiques par des bactéries, à la suite de l'incorporation de plasmides présents dans d'autres bactéries en particulier normalement présentes dans la flore digestive. Ce transfert croisé explique la résistance acquise par des

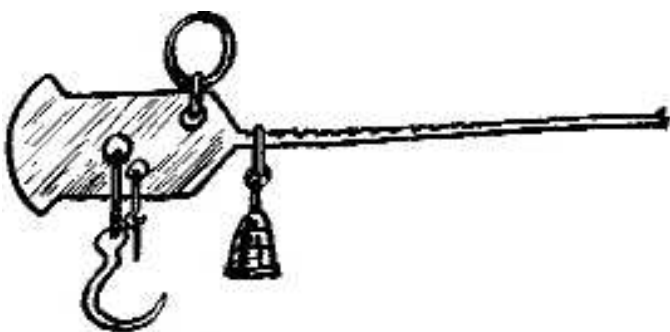
bactéries pathogènes à certains antibiotiques, même parfois en cours de traitement. On parle de résistance capillaire pour une qualité physiologique normale des capillaires sanguins leur permettant de ne pas se rompre sous l'effet d'agressions telles que des différences de pression.

Souffrance (1190), de *sufferentia*. Le latin populaire *suffrire* était une altération du classique *sufferre*, « supporter, se soutenir, se maintenir ». Ce mot mériterait à lui seul un développement – ne parle-t-on pas aussi de *lettre*, de *colis en souffrance* ?

Substance est la francisation, vers 1120, de *substantia*, depuis *substare*, « se tenir dessous ». Depuis le xv^e siècle, la signification s'est étendue et, actuellement, le mot est employé non seulement en chimie pour désigner une espèce définie, mais largement aussi en droit, avec des sens bien différents. Au xviii^e siècle, le mot était parfois confondu avec *subsistance* et Pascal disait « *en substance* » pour « en gros ».

Surveillance. C'est en 1633 que le mot apparut depuis *vigilia* et *vigilare*, laissant, en italien, *veghia*, *veghiare*, *veglia*, *vegliare* et, en espagnol, le verbe *velar* et *vela*. Deux filiations en dérivent : d'une part, *veille*, *veillée*, *veilleur*, *surveiller*, *surveillance*, *surveillant* et *surveillante* – mots majeurs en milieu hospitalier –, d'autre part, *avant-veille*, depuis le latin médiéval de l'Église *vigilia*. Au xv^e siècle, on disait *veilleresse* pour une femme garde-malade, d'où *veilleuse*, à double sens – maintenir la veilleuse allumée.

Tolérance est défini comme la capacité de l'organisme à supporter sans effet gênant l'administration de produits médicamenteux ou de traitements physiques. On parle également de facteurs de tolérance de certains organes à des substances, par exemple le pancréas au glucose. Apparaissant comme antonyme, *intolérance* se dit en particulier à propos de la sorte de refus d'un organisme à une substance qui lui est étrangère – on parle maintenant de *xénobiotique*. Il existe ainsi des intolérances au gluten, au lactose...



Bien différente est l'origine de **balance**, mot formé depuis le latin populaire *bilancia*, depuis la langue de basse époque *bilanx* (iv^e s.). *Lanx* signifiait « plat de métal », d'où « plateau de la balance ». À l'époque romaine, la balance ne comportait qu'un seul plateau, une tige

chargée de poids compensant la force de la masse à peser. Mais ce nom de *balance romaine* est une déformation de *rimmon*, *rumman* en langue sémitique, passé à *roman* en portugais, noms de la grenade dont le poids épousait la forme ovalaire. *Lanx* a éliminé *libra*, que l'on retrouve dans l'italien *livello*, le français *niveau* et l'anglais *level*.

La balance était l'instrument majeur des épiciers et apothicaires, longtemps liés dans un même groupe professionnel. Leur devise *Lances et pondera servant* (« ils ont la garde des balances et des poids ») rappelait qu'ils étaient responsables de cet instrument de mesure, utilisé pour les produits médicamenteux et en de nombreuses occasions du commerce. Longtemps, la pesée rigoureuse a été l'une des interventions physiques fondamentales. On ne saurait non plus oublier *lance*, plus connue en chirurgie sous forme de son diminutif *lancette* – un célèbre journal médical a pris pour titre *The Lancet*. L'origine est le latin *lancea*, qui désignait d'abord une arme de jet d'origine hispanique.

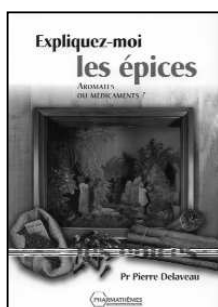
Pour terminer ce catalogue seulement ébauché, comment ne pas évoquer Vincent Hyspa, qui, au début du XX^e siècle, composa cette fine chanson ?

*J'étais jeune et plein d'espérance
Un soir en mangeant des pruneaux
Je laissai passer un noyau
Et, depuis, je suis dans les **trances**.
Petit noyau, où t'en vas-tu ?*

*Il est sourd à mes **ordonnances**
Mes sacrifices les plus durs
Ne l'ont pas mis au pied du mur
A-t-il trompé ma **vigilance** ?
Petit noyau, sortiras-tu ?*

*Je l'attends à brève **échéance**
Et je fêterai son retour
Qu'il soit d'Agen, qu'il soit de Tours
C'est un pruneau qui vient de **France**.*

*Petits enfants, chantez plus bas
Sentinelles, ne tirez pas !*



Pierre DELAVEAU

NDLR : Le professeur Pierre Delaveau vient de publier un nouvel ouvrage : *Expliquez-moi les épices. Aromates ou médicaments ?* (Éditions Pharmathèmes, 2006, 256 p. illustrées, 39 €).

Entrefilets de merlan

Langage imagé que celui du coiffeur ! Son surnom, en argot, est à lui seul un programme : on en faisait autrefois, chacun le sait, un merlan, sous prétexte que le perruquier était couvert de poudre, comme le poisson de farine au moment d'être frit. L'attestent encore ces locutions, « pêchées » dans le *Parler des métiers* de Pierre Perret (Robert Laffont) ou ailleurs...



Caniche. On désigne par là, dans le jargon du métier, une permanente trop frisée. On parle aussi de *chicorée*, de *permanentes mouton* ou *Ginette*, ce prénom étant injustement appelé à la rescousse pour symboliser une coupe plutôt ringarde.

Donner une structure. Pas plus que les autres, le milieu de la coiffure n'échappe à la préciosité du langage. Vous ne voudriez pas que l'on continue, des plus platement, à « couper les cheveux » ?



Être dans la sauce tomate. C'est préparer une teinture !

Grossesse nerveuse.

Il s'agit tout bonnement d'un gros chignon. De dimensions plus modestes, il se métamorphose en *petite crotte* ; raté et aplati, en *pizza*.



Monter en choucroute (ou **choucrou-ter**). En d'autres termes, donner du volume et de la hauteur à une coiffure.

Ne plus avoir d'alfa sur les hauts plateaux. L'alfa, faut-il le rappeler, étant une herbe d'Afrique du Nord et



d'Espagne, voilà l'une des plus pittoresques façons d'évoquer une calvitie. On citera également *n'avoir plus de paille sur le tabouret*. Quant à celui qui

devient chauve sur le devant du crâne, on dit de lui (bel euphémisme, là encore) qu'*il a le front qui recule* !

Passer à la cuisson. Cela reviendrait à mettre la tête de la cliente sous le casque, afin de lui sécher les cheveux.

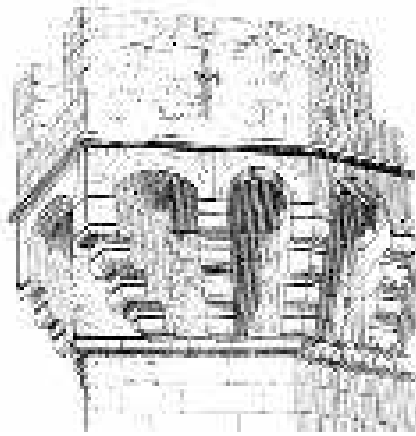
Se faire laver la conscience. Ne trouvez-vous pas que c'est infiniment plus poétique que « se faire shampooiner » ?

Bruno DEWAELE

Mâchicoulis

C'est sur une muraille d'Istanbul, il y a quelques années, que j'ai entendu un Turc émettre ce son « mashekoul » pour expliquer à son jeune fils ce qu'étaient ces meurtrières percées au sommet de la fortification. Je lui demandai de m'écrire le mot sur mon calepin. C'était « mazgal ». De retour en France, je consultai mon dictionnaire turc. En effet, le mot était cité, mais pour son sens : « créneau ».

Cette découverte m'a fait hésiter à épouser la thèse de la plupart des lexicographes français qui expliquent le mot comme dérivé du provençal *machecol* signifiant « qui écrase le cou ». Personne du pays d'oc n'a voulu me confirmer cette thèse. Il s'agit d'un encorbellement extérieur en



maçonnerie, pratiqué au sommet des tours et des murailles au Moyen Âge.

Il se peut évidemment que ce soit un emprunt des Turcs aux Français. Les rapports entre nos deux nations furent longtemps excellents au point que Mustapha Kemal, alias Ata, « père », Türk, « des Turcs », remplaça l'alphabet arabe par l'alphabet latin en pensant au français. Et que le vocabulaire turc contemporain comprend des centaines de

mots français, reproduits phonétiquement, notamment dans les salons de coiffure et sur les menus de restaurants, par exemple : *kudefer*, *misenpli*, *kuaför* ou *fileminyön*, *agno alober-gine...*



Bernie de TOURS

À titre de promotion :
chaque adhérent cité dans la revue
reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Procrastination

Voilà plusieurs années, le hasard a voulu, pour mon plaisir certainement, qu'à fouiller les dictionnaires je tombe sur un mot de moi inconnu, désignant ma fâcheuse habitude de paresser qui consiste à remettre au lendemain ce que je puis faire le jour même. Il s'agissait du nom **procrastination**, du latin *procrastinatio*, « délai, retard, ajournement », de *pro-*, « pour », et *crastinus*, « du lendemain », dérivé lui-même de l'adverbe *cras*, signifiant « demain ». « *Emprunté*, déclare Alain Rey, à la Renaissance (1520) au latin [...] le mot [...] semble inusité entre 1639 et la fin du XVIII^e siècle. Depuis le XIX^e siècle,

son emploi est marqué comme plaisant ou littéraire.

Ses dérivés PROCRASTINER, v. tr, et PROCRASTINATEUR, n. m., se rencontrent exceptionnellement chez certains auteurs (Amiel, Colette). »

Trop conscient, pour en avoir souffert, des multiples ennuis auxquels s'expose le procrastinateur dans ses attermoiements, depuis quelque temps j'essaie, avec certains résultats, d'échapper à sa condition, en me répétant sans relâche que « ce qui est fait n'est plus à faire ».

Jean TRIBOUILLARD

Extrait de la *Lettre* du CSA*

***Booster* : un verbe à tout dire**

On connaissait déjà le substantif *booster*, prononcé [bousteur], mot anglo-américain signifiant accélérateur, employé en astronautique pour désigner le « propulseur externe auxiliaire destiné à accentuer la poussée des engins spatiaux », l'équivalent recommandé par la Commission générale de terminologie et de néologie étant **propulseur d'appoint**¹. Par ailleurs, dans le vocabulaire audiovisuel, le terme français recommandé pour nommer « l'amplificateur de puissance supplémentaire, notamment pour un véhicule automobile », est le **suramplificateur**².

Si le verbe *booster*, prononcé [bousté], n'est pas encore attesté dans les dictionnaires, il est omniprésent dans les médias audiovisuels et dans la presse

écrite. Substantif et verbe sont dérivés de l'anglo-américain *boost*, cité par Henry Louis Mencken comme mot-valise³ typique de l'américain⁴.

Le verbe *booster* est apparu d'abord en économie, notamment dans le vocabulaire du commerce et de la gestion d'entreprise. La Commission générale de terminologie et de néologie a, dès 2001, recommandé l'équivalent **relancer**, avec comme définition : « Donner un nouvel élan », et dans des acceptions voisines, **doper**, **accélérer** ou **stimuler**⁵.

Le mot s'est ensuite échappé du monde économique et a envahi tous les secteurs d'activité. Dernier-né de la néologie branchée des médias, il s'incruste dans la vie de chacun. Il faut *booster* ses défenses immunitaires, *booster* sa peau, *booster* son épargne, utiliser le spray qui *booste* la couleur des cheveux colorés. En cette fin d'été, tout est affaire de *boostage*⁶.

Et pourtant, les verbes et locutions ne manquent pas en français pour exprimer l'idée de « donner une impulsion forte à quelque chose ». On peut, selon le contexte et le registre de langue, recourir à l'un des multiples termes suivants : **stimuler**, **augmenter**, **encourager**, **amplifier**, **agrandir**, **étendre**, **animer**, **dynamiser**, **relancer**, **faire fructifier**, **fortifier**, **doper**, **donner de l'élan**, **renforcer**, **revigorer**, **accentuer**, **inciter**, **promouvoir**, **réconforter**, etc.

Dans le même ordre d'idée, le *boost*, que l'on voit apparaître dans la presse féminine, peut être une **impulsion**, une **relance**, un **remontant**, un **fortifiant**...

De tels emprunts à l'anglo-américain ne concurrencent pas seulement des termes français existants, ils nous font aussi oublier la richesse de notre lexique.

Perdre de vue toutes les nuances d'expression que permet cette diversité marque un réel appauvrissement de notre langue, particulièrement dommageable quand l'exemple en est donné par les professionnels de la communication.

* Numéro 198 (août-septembre 2006).

1. *Journal officiel* du 18 avril 2001.

2. *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

3. Un mot-valise ou mot porte-manteau est un mot formé à partir de deux mots existants ayant une partie commune. Au contraire de la composition ou de la dérivation, dans un mot-valise les constituants de départ, s'étant télescopés, ne sont plus reconnaissables.

4. « *Boost (boom+hoist) is a typical American blend* », in *The American Language*, 1921.

5. *Journal officiel* du 12 mai 2000.

6. Au Québec, ce que certains appellent le *boostage* est en français une recharge de batterie.

Si et aussi

A priori nous avons là deux mots qui se distinguent l'un de l'autre par le sens. Cependant, il arrive qu'ils se rejoignent, et nous sommes donc amenés à nous interroger : tel emploi est-il ou non correct ? Avant de chercher une réponse, définissons les principaux rôles de chacun.

Si, conjonction, exprime soit une condition : *Vous ne réussirez que si vous appliquez strictement les instructions* ; soit une hypothèse, une éventualité : *Que répondront-ils si on leur pose la question ?* Dans une forme non hypothétique, marquant une opposition, une divergence, un rapport, etc., avec ce que le Robert appelle une « valeur concessive » : *Si votre frère est dépensier, vous êtes plutôt économe. Si Cléo est la muse de l'Histoire, Uranie est celle de l'Astronomie.*

Si, adverbe, peut être une affirmation que l'on utilise pour réfuter une négation :

- *Tu n'as pu le faire seul.*
- *Si, j'y suis arrivé sans aide.*

Exprimant une comparaison : *On n'est jamais si bien servi que par soi-même.*

Exprimant un degré d'intensité : *Si haut que l'on soit placé, on n'est jamais assis que sur son derrière* (Montaigne).

Dans l'interrogation hypothétique, il introduit une invitation, une suggestion : *Et si je t'emmenais dîner au restaurant ?*

Aussi

C'est avant tout un adverbe de comparaison : *Agatha Christie est aussi célèbre que Jules Verne.*

Il peut prendre une valeur additive, comme synonyme de *pareillement*, *également* :

- *Je me suis bien amusé.*
- *Moi aussi*

En tant que conjonction, il établit une conséquence : *Les essais sont concluants, aussi sommes-nous décidés à continuer.*

Il reste le cas, devenu très courant, où on lui donne le sens d'**autant** ou de **tellement** : *Je me réjouis de la voir aussi heureuse.* – *Un paysage aussi beau mérite bien un détour.*

En fait, c'est *si* qui conviendrait dans une langue surveillée. Cependant, les dictionnaires d'usage acceptent depuis longtemps cette déviation. Les auteurs d'ouvrages didactiques la pointent parfois du doigt, mais avec une tolérance bienveillante (Bordas conseille quand même : *à éviter*).

Voyons la position du Dictionnaire de l'Académie française.

L'acception apparaît pour la première fois dans la 5^e édition (1798), avec réprobation : « *On ne peut l'employer pour si, sans occasionner une sorte d'équivoque qu'il faut éviter. Un homme aussi éclairé que vous, peut vouloir dire, Un autre homme non moins éclairé que vous.* »

L'Académie appelle l'attention sur l'ambigüité de la formule, qui peut s'interpréter comme « *Un autre que vous, qui serait aussi éclairé que vous l'êtes* ».

Dans les 6^e et 7^e éditions (1835 et 1878), elle est admise sans commentaire : « *Aussi, se prend quelquefois pour tellement, à ce point. Comment un homme aussi sage a-t-il fait une pareille faute ?* »

La 8^e (1932-1935) nous en donne une justification : « *Le second terme de comparaison peut être sous-entendu. Comment un homme aussi sage (qu'il l'est) a-t-il fait une pareille faute ?* »

La 9^e (en cours de publication), faisant un petit pas en arrière, l'accueille avec une légère réserve : « *Suivi du subjonctif. Exprime un degré extrême (on dit plutôt si, pour, quelque). Aussi* surprenant que cela puisse paraître, c'est la vérité. »

Jacques PÉPIN

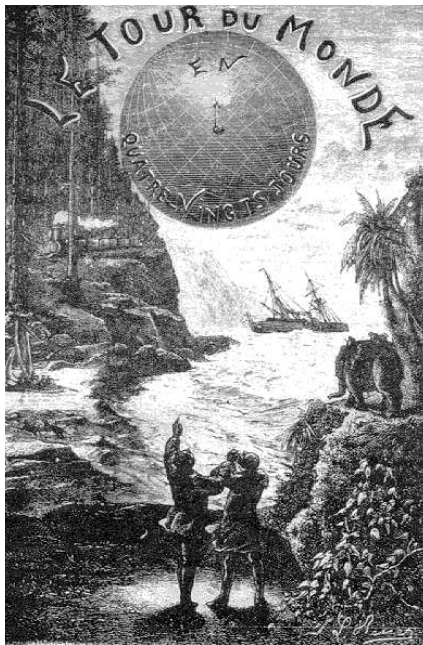
Le Tour du monde en ... ?

Dans *Le Tour de Jules Verne en 80 (sic) mots*, intéressant ouvrage paru en 2005 pour le centenaire de la mort de l'écrivain, on peut lire dans une note : « *On a coutume d'écrire, lorsqu'on parle de l'adaptation théâtrale, Le Tour du monde en 80 jours, ce qui la distingue du roman, qui s'écrit tout naturellement Le Tour du monde en quatre-vingts jours.* »

Voire ! Si c'était si naturel, le nombre serait toujours en lettres dans un titre, à commencer par celui qui nous intéresse. Or, l'opuscule précité lui-même commence par déroger consciencieusement à cette règle, sur la une comme sur la quatre de couverture, sur la page de titre comme dans le faux titre. Et il semble régner actuellement une certaine liberté dans l'application

de ladite règle, puisque l'édition du Livre de poche porte elle-même « 80 » sur la une et sur la quatre. En revanche, à l'intérieur, le titre reproduit de l'édition originelle est écrit correctement.

Pourtant, cette règle d'écriture des nombres en toutes lettres ne nous paraît-elle pas, en effet, naturelle ? Vérification faite, elle s'avère à ce point telle qu'elle pourrait bien être non écrite : elle n'est énoncée ni dans le *Lexique des règles typographiques* (de l'Imprimerie nationale), ni dans le *Code typographique* (au moins dans



l'*Abrégé*), et ne peut que se déduire, à la fois de la règle générale qui veut que « dans les œuvres littéraires, les nombres se mettent en toutes lettres, à l'exception des dates » et d'un ou deux exemples donnés pour les titres.

Quant à la coutume évoquée à propos du fameux double ouvrage de Jules Verne, en général l'existence d'une telle coutume se constate par la fréquence d'un usage. Ici, il est difficile de la vérifier, puisque, si le roman est abondamment cité, la pièce, elle, est quasiment ignorée.

Des dictionnaires généraux consultés, seul le *Nouveau Larousse illustré*, contemporain de Jules Verne, la mentionne, et l'écrit... exactement comme le roman. *L'Encyclopédie*

universelle du xx^e siècle (1904 également), comme le *Larousse universel*, écrit le roman en chiffres, et la première parle simplement de l'adaptation théâtrale. *L'Encyclopædia universalis*, comme le Robert, ne

connaît même pas la pièce, mais du moins ils écrivent correctement le roman.

La maison Larousse est moins rigoureuse, se montrant fantaisiste selon l'époque ou même selon l'article. En effet, la graphie en chiffres se trouve dans le *PLI* dès 1914, et encore en 1961, mais plus en 1983, et le *Grand Larousse* écrit le

roman en lettres à l'article « Jules Verne » mais en chiffres à son ordre alphabétique !

Le *Quid* en fait plusieurs mentions, mais on peut comprendre qu'il préfère les chiffres.

Enfin, le *Robert des grands écrivains de langue française* parle en détail du roman et de la pièce, mais sans suivre la coutume supposée, qui, au demeurant, serait pertinente. Comme le dit Seignobos, « la coutume est une seconde nature qui détruit la première ». Ce tour des quatre-vingt jours dans le monde lexicographique permet de constater que l'orthotypographie n'est pas, elle non plus, une coutume.

Jacques GROLEAU

Haro sur la coquille !

Chères lectrices, chers lecteurs,

Une tempête a secoué DLF : avec le dernier numéro de la revue, vous avez reçu une lettre faisant appel à votre générosité, en vue de l'achat d'un local, et ce afin de nous affranchir des aléas de la location qui nous ont valu d'être deux fois évincés de nos bureaux en peu de temps.

Las ! la missive était entachée d'une malheureuse erreur orthographique. Voilà que le mot *donateur* se trouvait affublé d'un *n* excédentaire. DLF déshonorée, DLF fustigée, la honte au fronton de l'édifice DLF, rempart de la langue française !

Nous savons gré à tous ceux d'entre vous qui, nous accordant le bénéfice du doute, ont bien compris qu'il s'agissait là d'une coquille, et non d'une faute due à l'ignorance. Nous faisons certes amende honorable, mais plaidons les circonstances atténuantes : le texte d'origine, dûment mis au point et vérifié, était parfaitement conforme aux exigences de l'orthographe. Pris par l'extrême urgence de la situation (délai à respecter avec l'imprimeur), et de surcroît pataugeant en plein déménagement, nous n'avons pas eu le loisir de relire l'épreuve avant le bon à tirer. Profitant de cette vulnérabilité passagère, le principe de Murphy* est alors entré en application, insidieux et sournois, sous la forme d'une faute de frappe introduite lors de la composition.

Nous saisissons cette malencontreuse occasion pour soulever l'immense question des consonnes redoublées : pourquoi écrit-on *donataire*, *donateur*, *donation*, mais *donnant*, *donne*, *donnée*, *donner*, *donneur* ? L'Académie a tenté quelques timides régularisations dans les innombrables anomalies, mais il en reste beaucoup.

Nous sommes ouverts à toutes les tentatives d'explications.

La rédaction

* Principe de Murphy ou loi de l'em... bêtement maximum : *s'il existe une chance, même infime, pour qu'une chose tourne mal, cela se produira inévitablement.* Il s'illustre par la démonstration de la tartine beurrée : si vous la faites tomber, elle arrivera toujours au sol du côté du beurre (vaut également pour la confiture).

Pourquoi tant de *n* ?

Qui ne s'est jamais demandé s'il devait doubler ou non un *n* final dans un féminin ou un dérivé ? Et cela d'autant plus que la réflexion ne suffit pas toujours pour avoir la réponse : j'écris *paysan* et *paysanne*, donc j'écris *partisan* et... c'est *partisane* qu'il faut écrire. Il est vrai que s'il en était autrement ce serait fort préjudiciable pour certains jeux télévisés. Mais, hélas, ce n'est pas un jeu pour les jeunes élèves et les étudiants étrangers. Le sujet mérite donc un examen qui soulignera sa complexité dans l'état actuel de la langue,

La question fera ici l'objet d'un double examen : celui de l'usage et celui du « système », ce terme recouvrant les régularités que l'on observe dans un certain nombre de mots.

Considérons la famille de *donner*. J'ai récemment rencontré la graphie « donateur ». On peut légitimement faire l'hypothèse que le *n* double, dans ce mot, est à rapprocher de celui de *donner*. D'aucuns penseront que cette « faute » est due à une méconnaissance du latin. Certes, mais alors la référence au latin induirait la graphie « doner », qui ne manquerait pas d'être qualifiée à son tour de « faute », contraire à la norme établie (cf. remarque *in fine*). Si l'on évalue l'usage d'après la fréquence des mots sur internet, l'infinitif *donner* n'est que très exceptionnellement écrit « doner ». Dans ce cas du moins, la fréquence d'usage, très élevée pour ce mot, est un facteur de fixation de la forme établie. Le *n* double se rencontre dans « donateur » deux fois plus souvent (3,91 % par rapport à la forme normée) que dans « donatrice » (1,90 %) et dans « donation » (1,90 % également). Considérant que ces termes appartiennent tous trois au langage législatif, on peut faire l'hypothèse que *donateur* apparaît plus souvent que les deux autres dans l'usage courant et est de ce fait plus spontanément rapproché de *donner*, lequel est peu sujet à variation comme il vient d'être dit. En revanche, *donatrice* et *donation*, étant utilisés couramment par des hommes de loi qui en connaissent parfaitement l'orthographe, sont écrits par ceux-ci conformément à la norme. Remarquons que ce n'est pas la fréquence de ces termes par rapport à *donner* qui est en cause, puisque *donateur* a, par rapport à l'infinitif, une fréquence relative de 1,6 %, alors que *donatrice* a une fréquence plus faible (0,11 %), et *donation* une fréquence plus forte (7 %).

Dans le système, au sens restrictif indiqué ci-dessus, l'emploi de *n* simple ou de *n* double est bien incertain. Le *n* n'est jamais doublé dans les dérivés ou les féminins de mots à finale *-in* (*voisin, voisine, voisinage*) ou *-un* (*commun, commune, communauté*), mais il n'en va pas de même, il s'en faut de beaucoup, pour les mots à finale *-an, -en* et *-on*.

Pour les mots à finale *-an*, le *n* est doublé dans seulement 20 % des mots (*paysanne, mais partisane*).

Dans les dérivés de mots à finale *-en*, le *-en* est remplacé par *-an* (*parisien, parisianisme*), et l'on rejoint alors le cas dominant de non-redoublement précédent. Le féminin, quant à lui, est en *-enne* (*parisien, parisienne*), donc avec *n* double (à l'exception de *madrilène*, mais ce terme n'a pas de forme masculine). Cette forme en *-enne* est en concurrence avec la forme *-ène* de haute fréquence (*phénomène, hygiène*). Il n'y aurait certes aucun illogisme à remplacer le *n* double par un *n* simple et écrire « ancienne ». C'est le cas pour d'autres consonnes, par exemple *r* dans *-er* final d'*ouvrier*, féminin *ouvrière* et non pas « ouvrière ». De plus, les *Rectifications* de 1990 préconisent le remplacement de *-ell-* par *-èl-* et de *-ett-* par *-èt-* dans la plupart des verbes en *-eler, -eter*.

Pour les mots à finale *-on*, le doublement du *n* domine (*champion, championne, championnat*). Mais l'incohérence se manifeste entre certains féminins et les dérivés (*bon, bonne, bonifier*), entre les dérivés premiers et seconds (*tradition, traditionnel, traditionalisme*), et même entre les dérivés (*patron, patronner, patronage*).

Il n'a été fait mention ici que du doublement consonantique (remarquons *consonne* et *consonantique*) à la jonction du radical et du suffixe. Mais on pourrait aisément démontrer la même instabilité pour le doublement de la consonne à la frontière du préfixe et du radical, par exemple *agréger* (lat. *aggregare*), *agrafer* d'une part, *aggraver, agglomérer* d'autre part.

Pour conclure, on peut affirmer qu'écrire « donateur » n'est pas une simple « coquille », cela témoigne de l'existence d'une zone de réelle instabilité de l'orthographe française. D'une manière plus générale, ce simple fait et l'analyse succincte qui en a été effectuée ici devraient faire prendre conscience que, s'il est tout à fait vrai que l'orthographe française est pour une part

logique, il est très abusif de prétendre qu'elle répond entièrement à des règles précises. Certes, l'existence et la connaissance de règles générales et strictes qui régiraient l'orthographe française dans sa totalité éviteraient la production d'écarts, mais de telles règles n'existent pas. Par ailleurs, certains écarts témoignent dans bien des cas de l'évolution de la langue et font du français une langue réellement vivante. On ne peut que souhaiter que la réduction des anomalies les plus flagrantes, qui devrait être l'aboutissement d'une étude sérieuse et approfondie, permette à un plus grand nombre de scripteurs d'autres pays d'écrire en français. Il me vient en mémoire la réflexion d'un étudiant étranger qui me disait : « *Le français, on veut bien le parler, mais l'écrire, c'est impossible !* » Quand se convaincra-t-on qu'œuvrer pour l'avenir de l'orthographe française implique l'acceptation de son évolution, d'une évolution maîtrisée ?

Remarque : nul ne conteste que l'étymologie puisse permettre de rendre compte de certaines graphies actuelles. Mais, si l'on veut saisir objectivement les causes de l'orthographe contemporaine, il convient de prendre également en considération l'histoire du français, depuis les *Serments de Strasbourg*, l'ordonnance de Villers-Cotterêts, les conditions de création de l'Académie française et les éditions successives de son Dictionnaire, la loi Toubon, etc. Selon que l'on se réfèrera à l'étymologie (*n* simple) ou à l'histoire (*n* double dû à la nasalisation à partir du XII^e siècle), l'orthographe ne sera pas la même. Et est-il besoin de souligner que toute langue est celle d'une société à un moment donné de son histoire ? Une langue et son orthographe ne relèvent pas seulement du domaine linguistique, mais aussi de la sociolinguistique et de la psycholinguistique. Il est essentiel aujourd'hui d'examiner attentivement, osons même dire scientifiquement, l'orthographe contemporaine sous tous ses aspects et de porter un regard constructif en direction de l'avenir.

Claude GRUAZ

NDLR : Article appliquant la nouvelle orthographe recommandée en 1990 par l'Académie française et que celle-ci soumet à l'épreuve du temps.

LES VERBES FRANÇAIS

VERBES EN -AÎTRE (*fin*)

PARAÎTRE. Il se conjugue comme *connaître*. Il peut s'employer avec les auxiliaires *avoir* ou *être* : *Cette édition m'a paru belle ; cette édition est parue depuis peu.*

Les composés **REPARAÎTRE**, **(RÉ)APPARAÎTRE**, **DISPARAÎTRE** font de même. Les composés **(RE)COMPARAÎTRE**, **TRANSPARAÎTRE** ne se conjuguent qu'avec *avoir*.

Rappelons qu'ils ont tous un accent circonflexe sur les *i* suivis d'un *t*.

VERBES EN -OÎTRE

CROÎTRE vient du latin *cresco*, de même sens.

Je croîs, tu croîs, il croît ; je croissais ; je crûs ; je croîtrai(s) ; que je croisse ; que je crûsse ; croissant ; crû(-us, -ue, -ues).

Ils ont tous un accent circonflexe sur les *i* suivis d'un *t*. On remarque que des accents circonflexes ont été ajoutés aux formes suivantes : sur le *i* des première et deuxième personnes du singulier du présent de l'indicatif, sur tous les *u* (et seulement au masculin singulier pour le participe passé).

Les deux composés **ACCROÎTRE** et **DÉCROÎTRE** se conjuguent comme *croître*, mais ne prennent pas les accents circonflexes ajoutés : *J'accrois ; tu décrois ; j'accrus ; que je décrusse ; accru ; décro.*

Croître et ses composés se conjuguent avec l'auxiliaires *avoir*, mais peuvent se conjuguer avec l'auxiliaire *être*. Exemple : *Au printemps, la rivière a crû ; à l'été, la rivière est crue.*

Le participe passé *recrû* (du verbe *recroître*, pratiquement disparu) a gardé l'accent circonflexe et a été substantivé avec le sens de « ce qui repousse après une coupe » ; il ne faut pas le confondre avec *recru* (du verbe *se recroire*, disparu), employé dans l'expression *recru de fatigue*.

La troisième personne du singulier du présent de l'indicatif a donné les substantifs *croît*, *décroît*, *surcroît* (de *surcroître*, qui a disparu).

QUELQUES EXPRESSIONS...

à propos de la dent

Avoir (garder) une dent contre quelqu'un

Lui garder rancune. L'expression complète était *avoir une dent de lait contre quelqu'un*, lui garder une vieille rancune. Il y a là une idée d'agressivité, comme dans *montrer les dents*, *avoir la dent dure* ou comme dans cette épigramme :

*Chloé, vieille sempiternelle,
Me garde, dit-on, une dent.
Ce trait est beau, mais imprudent :
Elle n'en aura plus pour elle.*

Quand les poules auront des dents

Se dit d'une chose qui n'arrivera jamais.

- « – *Quand te marieras-tu, toi ?*
- *Quand les poules auront des dents.*
- *Y en a qui en ont.* » (Queneau.)

Ne pas desserrer les dents

Ne pas parler, étant entendu que le fait d'avoir les dents serrées implique une énergie contenue, rageuse ou douloureuse, se rapprochant des expressions *se mordre les lèvres* ou *se mordre la langue*.

« *Depuis qu'elle avait accompagné son homme au cimetière, la Maheude ne desserrait pas les dents.* » (Zola.)

Être sur les dents

C'est être surmené, excédé, signifiant surtout « *n'en pouvoir plus à force de maladie ou de fatigue* ». (Le Roux.)

Pour Littré (influencé par *le mors aux dents*), il s'agit d'une métaphore hippique : le cheval sur les dents serait la bête harassée qui appuie ses dents sur le mors.

« *Je suis tout à fait sur les dents, il est temps que Grimm arrive et que je lui remette le tablier de la boutique.* » (Diderot.)

Se casser les dents sur quelque chose

C'est échouer, la perte des dents symbolisant l'échec et, plus profondément, l'impuissance.

« *Son activité a mordu à tout et s'y est cassé les dents. Alors il a acheté une drogue qui tue, a voulu mourir...* » (Vallès.)

Jean TRIBOUILLARD

LES FIGURES DE STYLE

Figures de pensée : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (n° 216), *apagogie*, *astésisme*, *atténuation* (n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (n° 218), *circonlocution* et *diasyrme* (n° 219), *dubitation*, *enthymème* et *épanorthose* (n° 220), *épiphonème*, *épiphrase*, *euphémisme* (n° 221).

GRADATION n. f., du latin *gradatio*, « action de faire un pas, franchir un degré ». Cette figure consiste en une succession d'expressions dont chacune enchérit sur la précédente.

« ...*va, cours, vole et nous venge.* » (Corneille.)

« *Marchez, courez, volez où l'honneur vous appelle.* » (Boileau.)

« *Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage, et la rage donne la mort.* »

(J.-F. de La Harpe.)

Dans cet exemple, il y a en outre une ANADIPLOSE (répétition du dernier mot d'une proposition comme premier mot de la proposition suivante). Cet ensemble gradation-anadiplose s'appelle une CONCATÉNATION.

« *Descriptif* : “ *C'est un roc !... C'est un pic !... C'est un cap !*

Que dis-je, c'est un cap ?... C'est une péninsule ! ” » (Rostand.)

Dans cet exemple, le premier vers est une ÉPANORTHOSE (voir numéro précédent) et l'ensemble constitue une hyperbole (voir ci-dessous).

HYPERBOLE n. f., du grec *uper-bolê*, « action de lancer au-delà, d'où exagération de langage ». C'est une figure dans laquelle on exagère le sens des mots.

« *Ils eussent sans nul doute escaladé les nues.* » (Hugo.)

Il est grand, c'est un véritable géant. Il nous faisait mourir de rire. Elle versait des torrents de larmes. Elle avait amassé une fortune incalculable.

HYPOTYPOSE n. f., du grec *upo-tupôsis*, « esquisse, modèle, action de se représenter quelque chose à soi-même ». C'est une figure dans laquelle on donne une description vive et animée tendant à rendre vivants ou présents les personnages ou les faits dont on parle. Par exemple :

Le combat contre les Mores, dans *Le Cid* de Corneille.

La mort d'Hippolyte, récit de Thérémène, dans *Phèdre* de Racine.

En langage moderne, un peu familier, on dirait : « On a l'impression d'y être » ou « On s'y croirait ».

Philippe LASSERRE

Courrier des internautes

Q. : *Je ne sais pas si vous ressentez cela comme moi, mais j'aurais tendance à accorder possible dans des expressions telles que les langues les plus poétiques possibles. Mais pensez-vous qu'il serait acceptable de le laisser invariable ?*

R. : Disons déjà qu'avec *le plus, le moins* c'est le singulier seul qui est permis, car il ne paraît pas envisageable que *le plus, le moins* se rapporte à autre chose qu'à l'adjectif : *Donnez-moi le plus de réponses possible* = **le plus possible** de réponses. En résumé, *le plus possible, le moins possible* sont des locutions figées, même si un substantif vient s'y intercaler. L'Académie française a une position nette à ce sujet.

Pour le pluriel (*les plus, les moins*), il y a hésitation. Les dictionnaires et certains spécialistes, peut-être embarrassés devant une situation incertaine, ou ne souhaitant pas prendre parti sur un sujet controversé, l'évitent carrément. Il est donc assez difficile de trouver une réponse.

Bordas estime que le singulier est seul acceptable, et que l'on doit de ce fait s'aligner sur la règle précédente : *Fournissez les détails les plus précis possible*. Robert est moins rigoriste et considère que l'on est libre d'opter pour l'accord ou l'invariabilité, selon que l'on envisage le nom qui précède ou le pronom impersonnel **il** d'une proposition implicite :

– *Je prendrai les décisions les moins contraignantes possibles* (qui soient possibles, envisageables) ;

– *Je prendrai les décisions les moins contraignantes possible* (sous-entendu qu'**il** est possible de prendre).

En ce qui me concerne, je me rallie à cet accord d'intention, qui semble relever du bon sens.

Jacques PÉPIN



MOTS VIVANTS

*Car le mot qu'on le sache, est un
[être vivant ;
La main du songeur vibre et
[tremble en l'écrivant.*

Les Contemplations

(Livre: *poésies* / VIII,2)

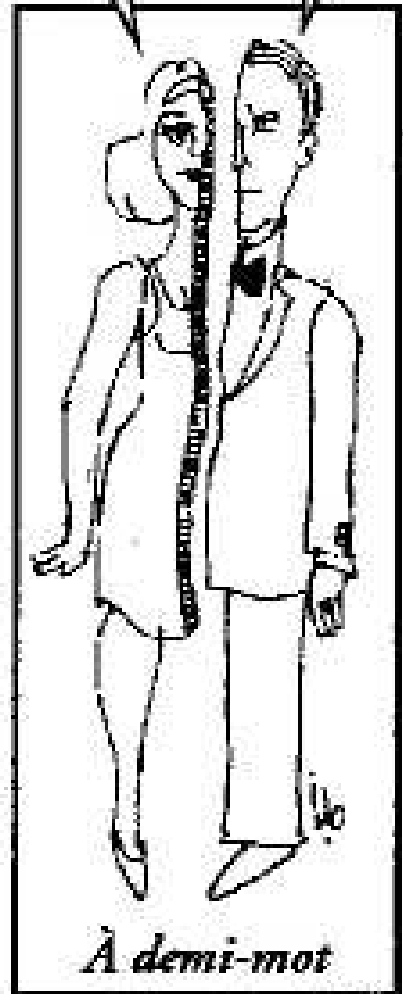
Il faut relire la somptueuse ode aux mots ciselée par le proscrit Victor Hugo en « Réponse à un acte d'accusation ».

On attendrait en vain, de la part des saccageurs du français qui se prévalent de la révolte du poète contre l'« académisme » de son temps, pareille justification et, surtout, pareille célébration du génie de la langue.

Mais on osera retenir ici l'allégorie du mot « être vivant » pour en proposer – toute licence laissée à « la main du songeur » – quelques illustrations à la manière des célèbres « Chats de Siné ».

D'ailleurs, les mots, dans leur expression « vivante », ne montrent-ils pas souvent la grâce, l'ironie, le mystère propres à la race féline ?

JAMAIS SANS
MA MOTITÉ !



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Bruya

ENLEVEZ-NOUS ÇA.
TONNERRE DE BRËST !



À mots couverts



Traître mot

VOUS SAVEZ
CE QU'IL VOUS DIT,
LE GROS ?



Gros mot

Les perles du bac 2006

De l'histoire :

Les amazones étaient comme les femmes, mais encore plus méchantes.
Au Moyen Âge, la bonne santé n'avait pas encore été inventée.

De la géographie :

Dans le monde, il n'y a que la France qui n'est pas un pays étranger.
La mer des Caraïbes baigne les lentilles françaises.

Des grands hommes :

Toute sa vie, Montaigne a voulu écrire, mais il n'a fait que des essais.
Victor Hugo est né à l'âge de 2 ans.

Manquement au devoir de conseil

Née en 842, la langue française est de robuste constitution, sa longévité le prouve. Toutefois, les « Sages » que l'on a cru devoir choisir comme conseils semblent se lasser de cette vigueur.

C'est dans ce contexte que les jurés¹ du 8^e prix de la Carpette anglaise devaient se prononcer, entre autres turpitudes de décideurs économiques, médiatiques ou politiques, sur la décision du Conseil constitutionnel de septembre 2006. Décision qui a affirmé la conformité à la Constitution du protocole de Londres sur les brevets européens, permettant ainsi à un texte en langue anglaise ou allemande d'avoir un effet juridique en France alors que l'article 2 de la Constitution dispose que « la langue de la République est le français ». Comprenne qui pourra ! Les jurés, eux, ont tranché, Carpette anglaise au premier tour de scrutin : le Conseil constitutionnel !

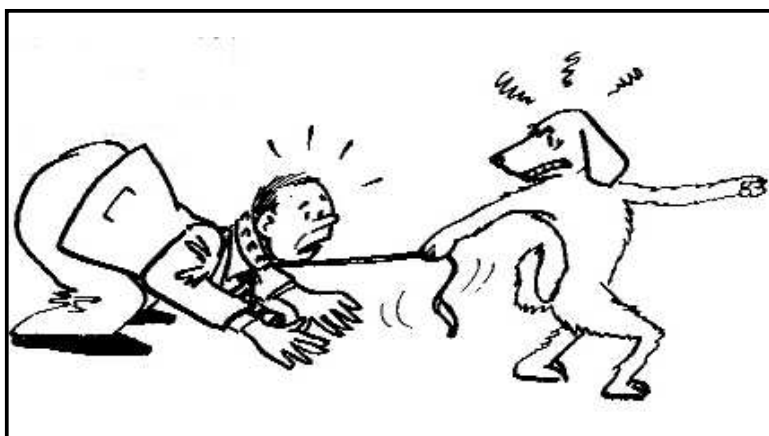
M. Ernest-Antoine Seillière, président de l'UNICE (Union des industries de la Communauté européenne), a, quant à lui, reçu le prix spécial du jury à titre étranger pour avoir prononcé un discours en anglais lors du Conseil européen de Bruxelles en mars 2006.

Marc FAVRE d'ÉCHALLENS

1. Le jury 2006, présidé par Philippe de Saint Robert, était composé de M^{mes} Anne Cublier et Guillemette Mouren-Verret et de MM. Hervé Bourges, Raymond Besson, Paul-Marie Coûteaux, Marc Favre d'Échallens, Yves Frémion, Michel Girardin, Alain Gourdon, Dominique Noguez et Albert Salon.

Avis aux copropriétaires

Le tableau d'horreurs tient dans ma copropriété une place très particulière. Nous sommes régulièrement



Pensez à laisser vos clefs au gardien ou à noter sur votre porte.

Nous vous proposons de nous adresser vos

assommés de mots, rappels de conduite, extraits de règlement, etc. Les derniers en date ont été photocopiés en grand nombre ; l'auteur n'a cure ni de la syntaxe ni de l'orthographe :

« Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent être tenus en laisse... »

Les vides-ordures sont interdits aux bouteilles de verres.

remarques en les déposants...

Les contrevenants qui encombrent la voie publique encours une amende.

Nous vous remercions de laisser les parties communes propres, dans le cas contraire, chacun est responsable et donc tenu de nettoyer ce qu'ils ont souillé. »

Françoise DAOUBEN

Mots d'esprit

● Racine, historiographe et protégé du roi, avait été invité par Louvois à suivre la campagne de Hollande, en 1677. Le poète tragique étant demeuré à Paris, Louis XIV, après avoir conclu le victorieux traité de Nimègue, lui dit sa surprise de cette absence :

« Comment n'avez-vous pas eu la curiosité de voir un siège ? »

– Sire, répondit Racine, la faute en est à mon tailleur qui fut trop lent. Je lui avais commandé un habit de campagne. Quand il me l'apporta, les villes que Votre Majesté assiégeait étaient prises. »

● « Les hommes ne sont pas si méchants que vous le dites. Vous avez mis vingt ans à faire un mauvais livre, et il ne leur a fallu qu'un moment pour l'oublier. » (Rivarol.)

Made in China

Depuis quelques années déjà, nos petits Français s'amuse à recopier des idéogrammes dès le cours préparatoire. Idée originale de la maîtresse pour développer leur sens de l'observation, leur application à manier le pinceau et leur approche de l'abstrait ? Peu importe, nous sommes séduits. Puis, dans nos supermarchés, entre une pile de devoirs de vacances et la collection Harlequin, nous trouvons *Mon premier cahier de chinois*. Enfin, comme c'est étonnant ! la petite fille d'une amie a choisi le chinois pour sa seconde langue. Les cours de chinois au collège se multiplient à Paris, et ailleurs.

Maintenant, nous apprenons que l'enseignement du chinois aux étrangers est une politique gouvernementale, très savamment organisée par le ministère de l'Éducation chinois : l'agence Hanban en a été chargée. Elle n'emploie qu'une cinquantaine de fonctionnaires, mais un partenariat entre les universités chinoises et les universités étrangères permet d'héberger les cours de chinois à l'étranger, sans frais. Les Chinois fournissent les professeurs et le matériel pédagogique. Ainsi se crée un Institut Confucius. Le premier date de juin 2004 ; il a été fondé en Ouzbékistan, à Tachkent. Deux ans plus tard, le soixante-quinzième s'ouvre à Cracovie, en Pologne. C'est le plus grand succès commercial réalisé par la Chine.

Hanban laisse les instituts se développer tout seuls, à la demande. Ils s'adaptent aux demandes du pays d'accueil : à Singapour, vous pouvez vous inscrire pour un voyage d'études de quinze jours à Kou Fou, ville natale de Confucius, dans la province de Shantung ; tandis qu'à Nairobi on vous offre des cours de cuisine et vous connaîtrez tous les secrets des beignets de Tianjin. Le développement fulgurant du commerce chinois appelle les étrangers à se familiariser avec la langue. Même le Japon, qui a souvent fait preuve de la plus grande méfiance à l'égard de la Chine (et c'est un euphémisme), voit se multiplier les Instituts Confucius. Il y en a déjà quatre, on en attend huit l'année prochaine.

Les étudiants des Instituts Confucius passent un examen en fin d'études et obtiennent un diplôme, le *Hanyu Shuipin Kaoshi*. Les diplômes de l'Institut Goethe, du British Council et de l'Alliance française se trouvent sérieusement concurrencés. Car c'est bien de concurrence qu'il s'agit. Notre réseau de l'Alliance française justement célèbre dans le monde entier, qui, depuis tant d'années, a diffusé l'enseignement du français et soutenu efficacement ainsi non seulement notre culture, mais notre commerce extérieur, va-t-il résister à l'attaque ? Force est de constater ici que la puissance économique d'un pays explique, pour une grande part, le rayonnement

de sa langue. Nos arguments en faveur de l'apprentissage du français sont peut-être d'un autre ordre, mais nous ne devons pas négliger cette naissance fulgurante des Instituts Confucius. À nous de prouver que nous pouvons rivaliser avec les beignets chinois et la sagesse de Confucius.

Plus l'enseignement des langues étrangères sera développé en France, plus notre français sera étudié à

l'étranger. Réjouissons-nous donc de voir se créer sans doute bientôt chez nous aussi des Instituts Confucius, comme nous avons déjà vu se multiplier les restaurants chinois. Mais soyons de bons commerçants, réalistes et vigilants, vendons bien notre langue à l'étranger. Elle le mérite.

Françoise de OLIVEIRA

Révolution du langage

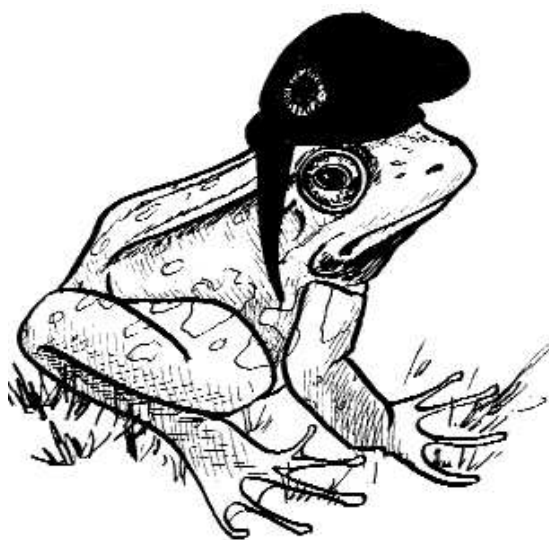
Pendant les périodes de troubles, révolutions, émeutes, etc., il n'est pas rare que des groupes d'individus se livrent à des actes de destruction qui, sans être massive, ne portent pas uniquement sur les monuments ou les bâtiments. C'est ainsi que, pendant la dizaine d'années que dura la Révolution, les jacobins cherchèrent à éradiquer tout ce qui pouvait évoquer à leurs yeux, de près ou de loin, l'ancien despotisme, tout ce qui pouvait rappeler à leur mémoire les rois ou la religion, y compris dans le discours. Non seulement ils saccagèrent des œuvres d'art irremplaçables, des statues, des châteaux, des livres de grande valeur historique, mais ils s'employèrent avec un fanatisme étonnant à extirper du langage et de la toponymie tous les mots ravivant leur haine de l'ancien régime. Cela donna des résultats pour le moins surprenants et curieux. Citons quelques exemples.

Dans la toponymie, on fit disparaître la plupart des saints et des rois. **Marly-le-Roi** se transforme en **Marly-la-Machine**, **Bourg-la-Reine** devient **Bourg-Égalité** ; **Saint-Bonnet** se mue en **Bonnet Rouge**, **Saint-Quentin** en **Égalité-sur-Somme**. On élimine les ecclésiastiques : **Pont-l'Abbé** se fait laïc sous le



nom de **Pont-Marat**. Non sans un certain humour, les anges ne sont pas épargnés : **Coulanges** dans le Loir-et-Cher perd ses ailes pour devenir **Cou-sans-culotte** ! Quant à **Saint-Maur-des-Fossés**, il ressuscite travesti en **Vivant-Sur-Marne**.

Il va sans dire que le langage courant subit les mêmes avatars. Un jacobin proposa d'abandonner le mot **royaume** où commandait le roi au profit du néologisme **loyaume**, pays où règne la loi mais sa proposition fit long feu. Dans les jeux de cartes, les **rois**, les **reines** et les **valets** font place aux **sages**, aux **vertus** et aux **braves**. Après son arrestation à Varennes, le roi est accusé d'être un **civicide** puisqu'il vient de montrer son incivisme. La **reine abeille** est détrônée par l'**abeille pondeuse**. Sur le marché, il n'est plus possible d'acheter des **reines-claudes** car elles ont renoncé à leur majesté en faveur des **citoyennes-claudes**.



REINE DES RAINETTES ROYALE
... ET RÉPUBLICAINE !

Dans leur rage d'épuration du langage, les jacobins vont même jusqu'à commettre des erreurs étymologiques ; c'est ainsi que la **rue Chantereine** à Paris est rebaptisée **rue de la Victoire** parce qu'ils ignoraient que ce nom lui venait des **raines**, du latin *ranae*, autrement dit « grenouilles », celles qui peuplaient le quartier du Marais dans les temps anciens. Mais peut-être était-ce des grenouilles de bénitier ?

Bernard MOREAU-LASTÈRE
Section de Bordeaux

L'école primaire, clé de notre avenir

Cette année scolaire est une année à marquer d'une pierre blanche. Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a enfin pris à bras le corps une question fondamentale : l'enseignement de la lecture.

Les échecs successifs des précédents ministres pouvaient laisser supposer que ses décisions ne seraient pas facilement acceptées. Mais qui aurait pu imaginer cette résistance, cette bataille d'une férocité inouïe de la part de ceux qui « tiennent » le système !

Les adversaires de toute réforme sont nombreux, bien placés. Ils tiennent les leviers de commande et ils ont accès à la plupart des médias. Cela explique que les textes publiés aient été infléchis vers le maintien du *statu quo*, altérant la réforme voulue par le ministre.

À leurs yeux, apprendre les lettres et leur manière de se combiner – qui permettent à quasiment 100 % des enfants de savoir lire – est condamnable : ce serait un obstacle au développement de l'intelligence !

Les conséquences ne sont pas minces. L'opinion est convaincue que les méthodes alphabétiques sont entrées en vigueur. Il n'en est rien. Les enfants continuent d'être aussi maltraités que possible par des méthodes qui laissent sur le bord de la route au moins 25 % d'une génération. Soit entre 150 000 et 180 000 enfants chaque année.

Ceux qui paient le plus cher : les milieux qui ont le plus besoin d'une école performante qui donne leur chance à tous, quels que soient leurs origines et leurs antécédents.

Les réformes voulant assurer l'égalité des chances ont eu le résultat contraire.

Le pourcentage d'étudiants d'origine populaire est passé, entre 1951-1955 et 1989-1993, de 21 à 7,8 % à Polytechnique ; de 23,9 à 6,1 % à l'École normale supérieure ; de 18,3 à 6,1 % à l'ENA ; de 38,2 à 11,8 % à HEC¹. Et cela n'a cessé d'évoluer depuis dans le même sens.

Là se prépare la plus grande fracture sociale imaginable : celle du savoir. Car on interdit de fait à ces enfants l'accès au savoir, à la connaissance, à la culture. Une fracture qui sera impossible à combler, alors que la France est devenue pays de grande immigration. De plus en plus de professeurs de l'enseignement supérieur, après ceux du secondaire, constatent que la plupart des échecs scolaires ou universitaires trouvent leur origine à l'école primaire.

C'est pourquoi l'association Famille, école, éducation² organise un colloque, le 7 février 2007 (8 h 30 à 17 h 30), à la Fondation Del Duca, 10, rue Alfred-Vigny, à Paris-8^e : « L'école primaire, une étape fondatrice. » Une date à retenir.

Gilbert SIBIEUDE

1. Rapport Demailly, Lafforgue & alii : « Les savoirs fondamentaux au service de l'avenir scientifique et technique de la France » (novembre 2004).

2. Sites : www.famille-ecole-education.net et www.lire-ecrire.org

NDLR : Rappelons qu'avec la collaboration de Gilbert Castellanet, Gilbert Sibieude a publié *Apprendre à lire à la maison. Guide des méthodes de lecture* (François-Xavier de Guibert, 2005). Préfacé par Jacqueline de Romilly, de l'Académie française, cet ouvrage doit être offert ou recommandé à tous les jeunes parents.



Appel pour la refondation de l'école

NOUS, SIGNATAIRES, appelons le futur président de la République à une refondation de l'école, tout particulièrement de l'école primaire. Cette cause dépasse les clivages de la vie politique.

LE CONSTAT

- Depuis des années, l'école est malade. Ses performances s'effondrent.
- 25 à 30 % des élèves ne maîtrisent pas les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul en entrant en 6^e. Selon les évaluations 2005, à l'entrée en 6^e, 60 % des élèves ne savent pas diviser mentalement 60 par 4. Les deux tiers ne savent pas faire une règle de trois, 70 % ne savent pas calculer $27 \times 23,5$ par écrit. À l'autre bout du système, les « QCM » font leur apparition aux épreuves du bac S.
- Partout, l'effondrement de la syntaxe, du vocabulaire et des conjugaisons rend la formation de la pensée de plus en plus difficile.
- Dans ces conditions, on assiste à un **renforcement drastique de la sélection par la naissance et par l'argent**. Une école peu exigeante ruine la promotion sociale.

LES CAUSES

- Depuis trente ans, les programmes de l'école primaire se sont beaucoup appauvris sur l'essentiel, tout en affichant des ambitions démesurées sur l'accessoire. **Le nombre d'heures consacrées aux apprentissages fondamentaux s'est littéralement effondré** (de 15 à 9 par semaine en français au CP, par exemple).
- On a imposé, contre l'expérience des instituteurs, de nouvelles méthodes pédagogiques, fondées sur la « construction du savoir par l'élève », qui interdisent tout enseignement explicite, structuré et progressif. La séquence leçon/exercice a été dénigrée au profit de séquences de découvertes et d'observation, qui ne permettent pas l'acquisition certaine et durable des règles essentielles.
- On a dramatiquement **baissé le niveau des exigences**. Ainsi, au lieu de décider du passage ou non d'un élève dans la classe supérieure en fonction de son intérêt bien compris et de ses capacités à suivre, on pratique une politique de « flux ».

LES REMÈDES

Il faut réaffirmer que la mission première de l'école est l'instruction, la transmission des connaissances et l'apprentissage du raisonnement. Pour le traduire dans les faits, il faut :

● → **EN PRIORITÉ, CONCEVOIR DE NOUVEAUX PROGRAMMES** pour l'école primaire : courts, explicites, compréhensibles par tous, ils devront fixer la liste des connaissances à enseigner obligatoirement, selon une progression régulière et méthodique. En français, mathématiques, histoire, géographie et leçons de choses, *cette liste ne saurait être inférieure, par ses exigences et les horaires prévus, aux ambitions des fondateurs de l'instruction publique*. Les programmes doivent énumérer des contenus, pas imposer des méthodes.

● → **RENDRE AU MAÎTRE SA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE**. Les instituteurs et les professeurs doivent pouvoir procéder comme ils l'entendent, selon les particularités de leurs classes et les leçons de leur expérience. Les inspecteurs doivent les noter uniquement sur leurs résultats, pas sur leur adhésion aux dogmes de l'IUFM.

● → **RÉTABLIR UN BON NIVEAU D'EXIGENCE**, en respectant le principe selon lequel un élève passe en classe supérieure seulement s'il est en état de suivre le cours avec profit (ce dont les maîtres doivent pouvoir juger sans pression d'aucune sorte).

(→ pour plus de précisions, www.refondation-ecole.net)

Appel lancé par Laurent Lafforgue (mathématicien, médaille Fields 2002), Marc Le Bris (instituteur), Jean-Pierre Demailly (mathématicien), Michel Delord (professeur de mathématiques) et Frédéric Guillaud (professeur de philosophie).

* * * * *

Les internautes peuvent signer cet appel sur le site de Famille, école, éducation : www.lire-ecrire.org ou www.lire-ecrire.org/

Les autres peuvent le photocopier, ou même simplement écrire « Je signe l'appel pour la refondation de l'école », en donnant lisiblement leurs nom, prénom, profession, adresse, signature et en l'envoyant à Appel pour la refondation de l'École, BP 04, 92162 Antony Cedex.

Concours de La Rapière d'or 2007

Ce concours est organisé pour vous, lecteurs de la revue.

Les candidats enverront leurs réponses à :

Madame A.-M. Lathière, 166, avenue du Maine, 75014 Paris.

La date limite est fixée au **11 février 2007**.

Le lauréat sera invité au prochain repas organisé par DLF,
au cours duquel il sera fêté et récompensé.

1. Trouvez des homonymes dont le sens varie avec le genre.

Ex. : un aune (ou aulne) : arbre

une aune : mesure de longueur

2. La racine **spec* exprime le fait de voir.

Ex. : spectacle : ce qui est donné à voir.

Citez d'autres mots formés sur cette racine et montrez comment ils se rattachent à cette étymologie.

Ex. : est **circonspect** celui qui est prudent, car il « regarde tout autour ».

3. Pour féminiser des noms de fonctions, de titres et de métiers qui se prêtent mal à une telle transformation, d'aucuns proposent d'avoir recours, dans certains cas – car cette question se règle au cas par cas –, à une catégorie de mots **épicènes** dont la forme est commune aux deux genres et dont l'article seul varie.

Ex. : un antiquaire, une antiquaire.

Donnez d'autres exemples de cette sorte de mots épicènes. Vous pouvez même en proposer de nouveaux pour résoudre quelques problèmes épineux.

4. Il existe deux verbes **ressortir** :

1) sortir de nouveau, qui se conjugue comme **sortir**

2) être du ressort de, de la compétence de, concerner, qui se conjugue comme **finir**. Il est ordinairement suivi de la préposition **à**, mais chez certains auteurs il est accompagné de la préposition **de**, sur le modèle de **sortir**.

Complétez les phrases suivantes en indiquant quel est le verbe employé et en le conjuguant au mode et au temps indiqués :

– Il (imparfait de l'indicatif) de toute cette histoire que le témoin avait menti.

- Cette affaire (imparfait de l'indicatif) au tribunal de première instance.
- Les vieux films qui (présent de l'indicatif) satisfont notre goût de la bienséance.
- Les troupes de trois nations, (participe présent) de trois commandements, étaient stationnées sur le même territoire.

5. « Longtemps, je me suis couché(e) de bonne heure. »

Donnez une suite à cette première phrase de la *Recherche du temps perdu* dans trois essais de 100 mots maximum (pour chacun d'eux) et de **ton**

- 1) **nostalgique** (regret de l'enfance)
- 2) **ironique** (envers une éducation sévère qui vous rendait alors malheureux)
- 3) **lyrique** (ces malheurs enfantins font naître aujourd'hui la joie que procure l'expression du souvenir).

Avis de recherche

Dans le numéro 221 de *Défense de la langue française*, rubrique « L'aire du taon », Jean Brua aborde le cas des mots dotés du suffixe *-esque* pour signifier « à la façon de ». Outre le néologisme rimbaldien « abracadabrantesque », il cite *chevaleresque*, *clownesque*, *dantesque*, *pédantesque* et *ubuesque*.



charlatanesque, courtelinesque, donjuanesque, éléphanesque, funambulesque, gaguesque, gargantuesque, grotesque, gigantesque, livresque, mauresque, pittoresque, picaresque, rocambolesque, romanesque, simiesque, soldatesque, titanesque, tudesque.

Pour faire travailler ma mémoire, j'ai trouvé :
arabesque, barbaresque, burlesque, carnavalesque, cauchemardesque,

D'avance merci à ceux d'entre vous qui m'aideraient à compléter cette liste.

Alfred GILDER

LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN HOMME DE THÉÂTRE



JEAN-LAURENT COCHET

À la fin du déjeuner à La Coupole, le 9 novembre, Jean-Laurent Cochet nous a donné cette leçon de théâtre.*

Je voudrais vous dire ma joie d'avoir été convié parmi vous pour participer au travail que vous faites, à cette défense de la langue qui est de plus en plus indispensable.

Depuis toujours, le langage a requis mon attention, puisque c'est mon métier. Il y a quelques années, Jean Guilton, dont j'avais l'honneur d'être l'ami, m'a dit : « *Quand j'étais très jeune, j'avais hésité entre deux carrières possibles : être prêtre ou comédien. Au fond, ce n'est pas très différent.* » Et il a eu ce mot admirable, que je reprends à mon compte et que je dis à tous mes élèves, tous les jours : « *Pour le prêtre, bien sûr, le Verbe s'est fait chair, mais, pour le comédien, c'est la chair qui se fait verbe.* »

C'est ce qu'il y a de plus difficile à faire comprendre aux jeunes qui s'engagent dans ce métier et qui veulent effectivement devenir comédiens. Je ne dis pas « acteurs ». L'acteur, c'est celui qui fait l'acte, le geste, qui imite, qui montre comment il joue. Le comédien, une fois sur le plateau, possède tellement sa maîtrise et sa technique qu'on n'imagine pas qu'il les a apprises. C'est ça, être un grand comédien.

Jouvet disait : « *Le pianiste a son piano. Le violoniste a son violon.* » Nous, nous sommes à la fois instruments et instrumentistes. Beaucoup de gens nous disent : « Quel métier difficile ! Quelle mémoire il vous faut ! » Alors que c'est la seule chose qui ne soit pas du tout un problème pour nous. Ça se travaille. C'est un muscle. On apprend à retenir trois actes en une nuit. C'est notre métier. La difficulté est de partir d'un texte et de le rendre vivant. Et – cela va probablement vous étonner – le comédien, dès le début de son travail, par sa technique, est déjà en quelque sorte interprète.

On nous enseigne à partir du texte pour faire disparaître les mots, c'est-à-dire – une fois sur le plateau –, faire oublier au public qu'on a lu ce texte dans une brochure et qu'il n'est pas de nous.

Les *Fables* de La Fontaine sont la base de mon enseignement. Ce n'est pas un joli morceau à détailler comme ça, en respectant tous les *e* muets. Les vers de La Fontaine ont douze pieds ou huit pieds. C'est leur musique. Et pour

l'interprète c'est une espèce de prose cadencée. Il faut qu'on rende sa vie au texte, aux mots... Il faut qu'on réélabore de la spontanéité. Il faut qu'on mette le texte debout, avec sa chair, avec son relief, en utilisant le mot propre, le mot exact de cette langue française, qui est la plus calibrée de toutes les langues.

À mon cours, le tri se fait facilement : ceux qui n'ont pas envie de travailler s'en vont. En revanche, ceux qui restent s'améliorent forcément puisque je ne leur passe rien sur ce plan de la langue qui est, à nous aussi, notre base. Et je vous le répète, c'est là le paradoxe : on part d'un texte pour le faire oublier, en le remplaçant par le nôtre. C'est-à-dire rendre leur âme aux mots, qui sont lettre morte dans la brochure, alors que, nous, nous avons à faire croire que nous les éprouvons. Ce qui est faux, bien sûr. On ne les éprouve jamais. Notre métier, c'est l'art du mensonge, mensonge conscient avec le public. Il sait que l'on n'est pas le personnage, et pourtant on le fait pleurer parce qu'il croit à ce qu'on dit. Donc, il faut qu'on s'appuie sur une mémoire sensorielle, qui n'est pas la mémoire des mots. Les mots sont nos ennemis, comme la ponctuation. En musique, on ne s'arrête pas aux barres de mesure. Il y a un phrasé, une ponctuation de l'esprit.

Il faut retrouver le fil conducteur. C'est ce qu'un de mes grands maîtres, Henri Rollan, appelait « le langage de l'inflexion ». Le langage de l'inflexion... J'avais déjà bien des années de travail derrière moi... Dans une de ses classes, M. Rollan faisait travailler à un élève le rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine (cette grande scène avec Agamemnon où il apprend qu'on veut tuer Iphigénie, sa fiancée, et où il vient faire une scène terrifiante à Agamemnon). Il y a ce grand vers :

« *Et que me fait à moi cette Troie où je cours ?* »

Il ne le disait pas mal. C'était ce que l'on appelle « juste ». Mais, parler juste, c'est la moindre des choses. Comme disait Guitry : « Tout le monde parle juste, sauf quelques acteurs. »

Il disait donc son vers, normalement, sans intention particulière. Et comme il avait une belle voix – ce qui endort les gens très souvent (« Mais que me fait à moi cette Troie où je cours ? »), Rollan lui dit :

« *Mais qu'est-ce que tu penses avant de parler ? À quoi tu penses ? Ça veut dire quoi ?*

– *Ben... Ça veut dire...*

– *Fais ton texte !* »

Grande notion ! « *Fais ton texte. Dis-moi ce que tu penses, avant de le dire avec les mots de Racine. Les mots de Racine seront l'écho de ta propre pensée. Si tu devais le jouer sans les mots de l'auteur, ou si tu avais un trou, qu'est-ce que tu dirais ?* »

Et l'élève : « Mais, j'en n'ai rien à foutre, moi, de Troie ! »

C'est le langage de l'inflexion. Si bien qu'après, lorsqu'il a repris le vers de Racine, il a dit :

« **Mais** que me **fait**↑ **à moi**↓, cette Troie où je cours ? »

Il a infléchi le vers dans son sens premier, puisque dans cette langue française admirable, *sens* veut dire « signification » et « direction ».

Et, pour l'interprète, c'est indispensable. Il faut qu'il donne le sens de ce qu'il dit, en le dirigeant vers le public, qui est son vrai partenaire. Alors, quand on nous dit « Fais ton texte ! », on doit pouvoir jouer une pièce entière avec des mots à soi, qui ne sont pas ceux de l'auteur.

Et après ? On enfile le costume de l'auteur, si j'ose dire. On en arrive au style, et le texte de l'auteur irise notre pensée. On n'est pas fait pour bien dire des mots. On est fait pour leur donner leur cadence.

Cela devient très difficile pour les jeunes. Quand on leur dit : « Allez. Fais-moi ton texte ! » Au début – ne vous choquez pas –, pour dire que vraiment il n'est pas content parce que sa fiancée l'a trompé, on entend : « *Ah ! putain, merde, alors...* » Je dis : « Oui, c'est peut-être le sens, effectivement, c'est peut-être ton sentiment. Mais dis-moi quand même des choses dont tu pourras te souvenir après, quand tu voudras que cela devienne du Marivaux ou du Molière. Sois un tout petit peu plus proche de ça. »

Et à travers ça on éveille (parce que, sinon, ils ont vingt mots de vocabulaire), on éveille leurs sens à la langue, à son épaisseur, à sa texture, à sa conscience. La pensée, c'est la respiration. On ne respire pas comme les speakerines de FIP ou de je ne sais quoi... La respiration, c'est la pensée. Et ça se travaille. Il y a des exercices. Donc, on dit à quelqu'un : « Fais-moi ton texte ! » Il respire et il entend en lui la voix, muette, qui va devenir le timbre. M^{me} Yourcenar, qui prenait toujours cet exemple, me disait : « *La voix commence dans le silence.* » Quand on ne parle pas, ce n'est pas pour ça qu'on est muet. C'est comme une sonnette : si on n'appuie pas dessus, elle ne résonne pas. Et, pourtant, le timbre est à l'intérieur. Il faut qu'on s'entende penser une phrase et, quand on ne peut plus ne pas la dire, on ajoute le son et c'est le timbre. C'est toujours un peu bête de dire de quelqu'un : « Il a une belle voix. » Non : il a un beau timbre. Sa voix, c'est la tessiture et les moyens. Alors, c'est là que la langue est essentielle pour que l'élève, le comédien, quand il fait ce texte-là, n'ait plus qu'à enfile le gant, comme je vous le disais, du texte de l'auteur.

Alors, de cette notion de « faire son texte », on en arrive à ce que vous faites dans la vie sans vous en rendre compte. Vous pensez quelque chose que vous avez envie de dire. Votre pensée se transforme en timbre, mais vous avez d'abord une première fois entendu la phrase, si j'ose dire, à voix basse. Et, quand vous entendez la finale de cette phrase non proférée, elle devient

l'attaque de la phrase sonore et elle vous mène jusqu'à la finale sonore. C'est tout le principe des grands interprètes de textes classiques : pensée, sensation, traduction.

J'ai commencé à prendre des cours à 10 ans et demi. J'ai donc connu les plus grands maîtres, et l'un d'entre eux m'a dit un jour : « *Le métier de comédien ? Tu penses des mots et tu en dis d'autres.* » C'est tout notre métier. Ce n'est pas le « Comment je vais jouer ça ? Comment je vais dire ça ? Là, il y a un *ah*, ça doit être difficile... » Non, une pensée qu'on met à la place du *ah*, puis après le *ah* en prend l'inflexion. Dullin, à la fin de sa vie [disait] : « *Oui, c'est simple, le métier : tu me parles. Je t'écoute, j'en pense quelque chose et je te réponds.* » Seulement, maintenant, pour demander aux comédiens de penser quelque chose après avoir écouté...

Avant de vous donner la parole et de vous rendre actifs, et pour mieux honorer notre association, je voudrais vous citer cette phrase qui m'avait tellement impressionné, pas seulement parce qu'elle est de Confucius, mais parce qu'il l'avait dite déjà à son époque. Quelqu'un lui demandait : « *Si vous aviez le pouvoir absolu sur le monde, que feriez-vous ?* » Il avait répondu : « *Je rendrais leur sens aux mots.* »

* Tous les lundis, de 18 à 20 heures, au théâtre Pépinière-Opéra (7, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, tél. : 01 42 61 44 16), Jean-Laurent Cochet fait travailler des élèves de son cours privé et le public assiste en spectateur au travail de comédien. Vous trouverez toutes les informations sur le site : www.jeanlaurentcochet.com



Jean-Laurent Cochet est né le 28 janvier 1935 à Romainville. Artiste dramatique et metteur en scène.

Études : Conservatoire national d'art dramatique.

Carrière : pensionnaire à la Comédie-Française (1959-64) ; directeur des Classiques du théâtre de la Madeleine (1965) ; fondateur du cours Jean-Laurent Cochet (1966) ; professeur au Conservatoire d'art dramatique (1972-75) ; inspecteur des conservatoires municipaux et directeur de la classe supérieure d'art dramatique de la Ville de Paris (1980-90) ; directeur du théâtre des arts Hébertot (1983-86) ; fondateur de la compagnie Jean-Laurent Cochet (1983) ; créateur de l'Association pour le rayonnement de la comédie et de son plus haut enseignement (1991) et d'un cycle de lectures à une voix (1997-2002).

Auteur de différentes œuvres écrites et enregistrées, dont *Quand La Fontaine m'était conté* (2000).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur et chevalier des Arts et Lettres.

Distinctions : Grand prix de la mise en scène (1971) ;

Trophée Dussane (1975) ; prix du Brigadier (1984).

ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION EN FRANÇAIS : LES 12 000 MOTS QUI NE SE PRONONCENT PAS COMME ILS S'ÉCRIVENT, de Léon WARNANT avec la collaboration de Louis CHALON

De Boeck - Duculot, « Entre guillemets », 2006, 238 p., 19 €



De même que Grevisse est la référence – régulièrement actualisée – dans le domaine de l'écrit, le Warnant est la référence des réalisations orales d'un français standard mouvant. La dernière édition de ce dictionnaire remonte à 1987, alors que notre vernaculaire évolue vite, si vite... Aussi, la réalisation de cet usuel – d'un format commode – à vocation orthoépique affirmée correspond-elle à un besoin pour ceux qui sont amenés à pratiquer publiquement la langue française... et ceux qui ont pour mission de l'enseigner.

Le lexique retenu est précédé d'une introduction décrivant brièvement les particularités phonétiques du français et précisant le jeu des liaisons, lequel est noté, pour chaque vocable le nécessitant, à l'aide d'un code adapté (liaison obligatoire, liaison possible, liaison interdite). Cet aspect de la communication orale, particulièrement malmené dans le français contemporain, mérite bien quelques mises au point.

À côté du « français norme » sont soulignées sous forme de variantes, souvent condamnées, les tendances fortes qu'on ne peut pas occulter, notamment l'excès de matériau phonique.

Les auteurs rappellent que « *Quiconque s'est intéressé à l'évolution phonétique de la langue sait que l'orthographe, qui en principe, note graphiquement la prononciation, n'est pas restée sans influencer cette dernière au cours des temps.* » C'est tellement vrai que le maintien de prononciations « dessuètes » devient de plus en plus artificiel, difficilement justifiable et la manifestation d'une afféterie agressive... ou d'une revendication générationnelle affirmée.

Michel JORDAN

À LA RECHERCHE DU MOT : DE LA LANGUE AU DISCOURS, sous la direction de Claude GRUAZ

Éditions Lambert-Lucas, 2006, 190 p., 22 €



Cet ouvrage rassemble quelques-unes des interventions faites au cours des séminaires du Centre du français moderne. Il s'articule autour de trois grands axes, autour de trois façons d'observer le matériau linguistique, et plus particulièrement ce qu'on ne peut s'empêcher d'appeler un mot. Le premier volet de l'ouvrage présente le mot et sa structure interne : mot simple ou composé, la « fabrication » des mots reste un objet d'interrogation pour les linguistes. La deuxième partie de l'ouvrage présente le mot dans son aspect graphique, et pose les questions de l'acquisition de la lecture, de l'écriture et de l'orthographe. Enfin, la troisième partie présente le mot comme un reflet de la société qui le crée (néologisme) et l'utilise (le féminise ou le spécialise).

En se centrant sur la notion de mot, l'ouvrage dirigé par C. Gruaz montre la linguistique française contemporaine dans sa diversité : dans tous les cas, les articles qui constituent cet ouvrage présentent une linguistique ouverte, aussi bien sur d'autres langues que le français que sur les différents milieux sociaux qui manipulent le français.

Hélène MANUÉLIAN

LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS, OUTILS D'UNE LANGUE ET D'UNE CULTURE, de Jean PRUVOST

Ophrys, « L'essentiel français », 2006, 199 p., 14 €



Cet ouvrage, rédigé par l'un des plus éminents spécialistes contemporains du domaine dictionnaire, traite du sujet sous deux angles complémentaires. La première partie présente l'histoire des dictionnaires et nous fait parcourir successivement les recueils de mots rares de l'Antiquité, les

ouvrages lexicographiques du XVI^e siècle, expression d'une langue d'État, les dictionnaires monolingues au XVII^e siècle avec les premières éditions du Dictionnaire de l'Académie française, ceux du siècle des Lumières au centre desquels se situe l'*Encyclopédie*, pour en venir aux dictionnaires imprimés du XX^e siècle autour du Robert, du *Grand Larousse* et du *Trésor de la langue française*, Jean Pruvost qualifiant la période 1950-1994 de demi-siècle d'or, et enfin les dictionnaires informatisés actuels. La seconde partie comporte une analyse très fine des divers types de dictionnaires, opposés deux à deux, tels que dictionnaire ou encyclopédie, dictionnaire de langue ou encyclopédique, dictionnaire général ou spécialisé, etc., avant de présenter la composition d'un dictionnaire, sa nomenclature, sa macrostructure et sa microstructure.

Ce livre s'achève par un index chronologique des principaux dictionnaires, un glossaire et une liste d'ouvrages et d'études. Il traduit non seulement le savoir « encyclopédique » de son auteur, mais aussi sa passion communicative. Si le dictionnaire est un outil inépuisable de connaissance du monde, l'ouvrage de Jean Pruvost est un instrument incomparable de découverte du monde des dictionnaires.

Claude GRUAZ

AUX PETITS OIGNONS. CUISINE ET NOURRITURE DANS LES EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'Orlando de RUDDER
Larousse, « *Le souffle des mots* », 2006, 288 p., 9,90 €



La collection « Le souffle des mots » vient de s'enrichir d'un dictionnaire de 272 pages, malicieusement intitulé *Aux petits oignons*. Son auteur compte déjà de nombreuses publications dont les titres évocateurs attestent un même intérêt pour le langage, qu'il s'agisse du *Bréviaire de la langue de bois* ou de *La Rhétorique de la scène de ménage*.

Le dernier ouvrage d'Orlando de Rudder recense des « mots-vedettes » empruntés au

vocabulaire de la cuisine et de la nourriture, qui ont donné naissance à des métaphores familières, souvent proverbiales, argotiques parfois, courantes ou vieilles, capables d'exprimer les situations, les opinions, les sentiments les plus divers.

Les œuvres qui étudient le langage de la vie quotidienne, ou qui élaborent une réflexion à partir de réalités quotidiennes, sont à la mode depuis plusieurs décennies. Il faut néanmoins saluer le travail et la culture dont témoigne Orlando de Rudder, toujours partagé entre la linguistique et la cuisine. Deux pages sont consacrées à l'origine du mot *chocolat*, à sa présence dans des textes qui définissent ce produit et rendent compte de sa fortune, avant que n'apparaissent les expressions *être chocolat* ou *obtenir une médaille en chocolat...*, suivent quelques recettes. Il arrive aussi que le linguiste cède franchement le pas au gourmet : après avoir mentionné l'étymologie latine du mot *saucisse* et traité son sujet en quelques lignes, l'auteur énumère sur deux pages les différents procédés de fabrication de ce référent. « *Son âme était en la cuisine* », comme le disait Rabelais de Gargantua.

Dans l'ensemble, un petit livre qui, sans se prendre au sérieux, éclaire de ses connaissances certaines tournures du langage populaire et sait communiquer la saveur des mets et des mots.

Anne-Marie LATHIÈRE

ÊTRE ET PARLER FRANÇAIS, de Paul-Marie COÛTEAUX

Perrin, 2006, 408 p., 21 €



Écrivain, essayiste et député français au Parlement européen, Paul-Marie Coûteaux vient d'écrire un excellent ouvrage, d'une belle qualité de plume allié à une vaste connaissance de l'histoire de la langue française et de ses ressorts intimes. Ce livre, plein de vie et parfois aussi de rage contre les naufrageurs du français, est une déclaration d'amour à la langue française, de *fin'amor* même. Être et parler français sont pour Paul-

Marie Coûteaux, homme courtois et décidé, les deux faces d'une même pièce, la France. Reste aux acteurs, les Français, à faire chaque jour la démonstration qu'être français oblige à bien parler la langue française, qui est une part de l'âme et de l'être du peuple français.

Marc FAVRE d'ÉCHALLENS

LES 3 000 MOTS ESSENTIELS DE L'ÉCONOMIE ET DES AFFAIRES.

DÉFINITIONS AVEC GLOSSAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND-ANGLAIS, de Pierre KAYSER et François VOISIN, préface de Viviane REDING

Éditions Eska, 2006, 420 p., 28 €



Le seul titre de cet ouvrage indique à quel point il est « incontournable » pour s'exprimer dans le monde des affaires, et même si l'on se contente de le frôler. Sachez être « proactif », manifester votre « résilience ». Pourquoi parle-t-on de « triangle magique » ? Qu'est-ce que « l'économie solidaire » ? Vous trouverez, bien entendu, moult expressions anglo-saxonnes prétendument intraduisibles : *day*

trading, hedging, netting, spamming, mais aussi des équivalents français judicieux. « Pour tous ceux qui s'intéressent à l'économie sans être des spécialistes. »

Nicole VALLÉE

PETIT TRAITÉ DES FINESSES ET DES NOUVEAUX TOURMENTS DE LA LANGUE FRANÇAISE,

d'Alain BLADUCHE-DELAGE

Éditions Bartillat, 2006, 250 p., 20 €



Le chroniqueur grammairien Latitré du quotidien *La Croix* vient opportunément à notre secours pour nous aider à démêler les finesses et nous délivrer des tourments de notre chère et souvent tyrannique langue française. Ô combien ambiguë l'expression « rien moins » !... Qui a osé parler de « clôture taciturne » ? *La biche* et *la péniche*, mais *le caniche* et *le pastiche*. On se rend *en* Corse, mais on part *pour* la Réunion... Pourquoi l'*oignon* et le *pognon* se disent-ils de même façon ? Combien d'expressions à la mode aujourd'hui vont perdurer ? Une lecture aussi indispensable que fascinante.

N. V.

À signaler :

- *Un bouquin n'est pas un livre. Les nuances des synonymes*, de Rémi Bertrand (Points, « Le goût des mots », 2006, 190 p., 6 €).
- *Le Pluriel de bric-à-brac. Et autres difficultés de la langue française*, d'Irène Nouailhac, (Points, « Le goût des mots », 2006, 320 p., 7 €).
- *Accords parfaits*, de Jean-Pierre Colignon et Jacques Decourt (Victoires Éditions, « Métier journaliste », 3^e édition 2006, 88 p., 14 €).
- *Kestudi ? Comprendre les nouvelles façons de parler*, d'Olivier Clodong et Charlotte Pozzi (Eyrolles, 2006, 184 p., 12 €).
- *Comment peut-on être français ?*, de Chahdortt Djavann (Flammarion, 2006, 320 p., 17 €).
- *Dictionnaire des difficultés du français*, de Jean-Paul Colin (Le Robert, « Les Usuels », 2006, 676 p., 11,50 €).
- *Petit Guide des littératures francophones*, de Jean-Louis Joubert, préface d'Abdou Diouf (Nathan, « Petites Références », 2006, 256 p., 10,90 €).
- *Quand la raison n'a plus raison. Les mots de la bêtise à la folie*, de Jean-Paul Colin (Lambert-Lucas, 2006, 260 p., 24 €).
- *L'École ou le chaos. Le refus de la faillite du système éducatif*, de Jean-Pierre Charles (Golias, 2006, 476 p., 25 €).